

ATLAS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE L'EMPLOI DE MONTRÉAL DE L'ORGANISATION SPATIALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL À L'ORGANISATION SPATIALE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

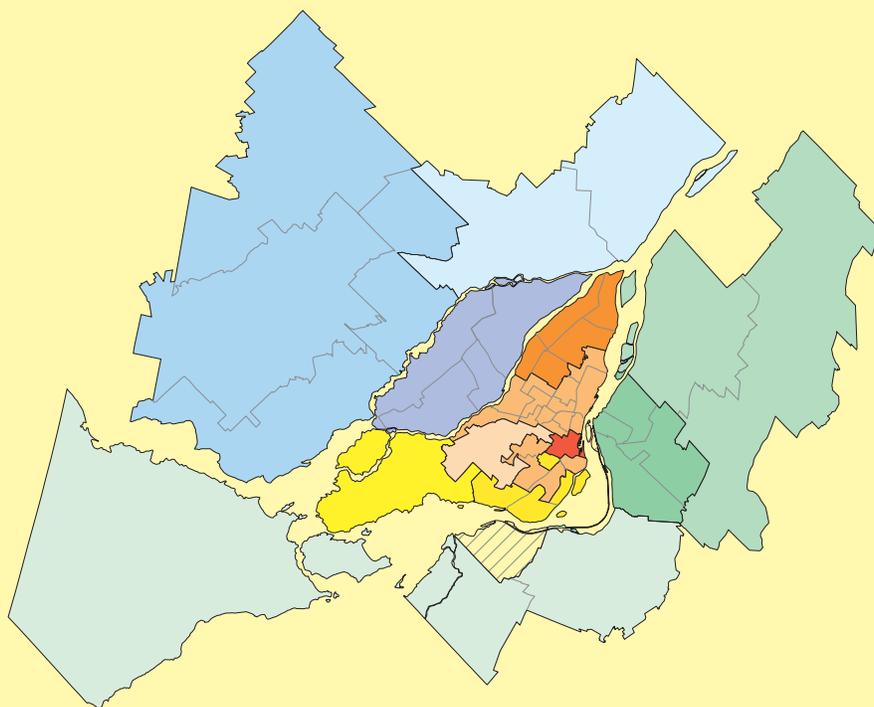


Table métropolitaine de Montréal

Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal : de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail

Étude réalisée par le centre Urbanisation, Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique

Équipe de recherche

Philippe Apparicio, professeur-chercheur

Yvon Martineau, chercheur

Juno Tremblay, assistant de recherche

Richard Shearmur, professeur-chercheur

Jaël Mongeau, chercheur

Pour la Table métropolitaine de Montréal – Emploi-Québec
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Régent Chamard, économiste

Normand Malo, coordonnateur

Nous avons le plaisir de vous présenter l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal : de l'organisation spatiale du marché du travail à l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail*.

Cette analyse a été réalisée par une équipe de recherche du centre Urbanisation, Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-UCS) à partir d'une compilation des données du recensement de 2001 sur l'emplacement réel des emplois ainsi que du lieu de résidence des travailleurs. Elle fait ressortir les concentrations territoriales des emplois et des travailleurs par secteur industriel, par niveau de compétence et en fonction d'autres caractéristiques socioéconomiques. De plus, la présentation, en parallèle aux données relatives au lieu de résidence et au lieu de travail, donne un portrait significatif des déplacements des travailleurs.

Cette publication permet en ce sens de mieux identifier les écarts entre la disponibilité des emplois et celle des travailleurs dans une zone ou une région de la ZME de Montréal.

Le lecteur qui désire obtenir plus de détails sur les analyses présentées dans l'édition imprimée de l'*Atlas* pourra consulter l'*Atlas électronique* accessible à partir des adresses suivantes : www.atlas-zme.qc.ca et www.table-metropolitaine.org/pubs.htm.

Bonne lecture.



ROGER HÉBERT
Président de la Table métropolitaine
de Montréal



GINETTE SYLVAIN
Directrice générale adjointe aux opérations
de la métropole par intérim – Emploi-Québec
et Secrétaire de la Table métropolitaine de
Montréal

SOMMAIRE

Introduction	3
Partie I Portrait du marché du travail de la ZME de Montréal	5
Les effectifs en présence dans la ZME de Montréal : les travailleurs et les emplois	5
La structure des emplois de la ZME de Montréal : les emplois selon les grands secteurs d'activité	5
Les emplois et les travailleurs de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence	5
Partie II Portrait infra-métropolitain du marché du travail de la ZME de Montréal	8
La répartition spatiale des emplois par région et par zone	8
La croissance de l'emploi par région et par zone	8
La répartition des emplois par région et par zone selon les grands secteurs d'activité	9
La répartition des emplois par région et par zone selon les niveaux de compétence	10
La concentration des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité	11
La concentration des emplois par zone selon les niveaux de compétence	13
Typologie des zones en fonction des quotients de spécialisation des emplois selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence	14
Partie III Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal	16
La répartition des emplois et des travailleurs par région et par zone	16
Le taux d'attraction par zone	16
Le taux d'attraction par zone selon les grands secteurs d'activité	17
Le taux de départ par région	18
Le taux de départ par zone	18
Le taux de départ par zone selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence	19
Les flux de navetteurs par région	21
Les flux de navetteurs par zone	22
Conclusion	24

Les objectifs de l'Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal

Le but premier de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* est de dresser un portrait du marché du travail dans la région de Montréal et de montrer les disparités existant à l'intérieur de la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal, notamment les différentes concentrations d'emplois par grand secteur d'activité et par niveau de compétence. Ce portrait permettra ainsi de mieux comprendre l'organisation spatiale du marché du travail dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : comment se répartissent les emplois à travers les différentes régions et zones de la ZME de Montréal et selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence ? Et surtout, quelles sont les particularités de la structure du marché de l'emploi de chacune des zones de la ZME ?

De l'organisation spatiale du marché du travail découle forcément l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail sur le territoire de la ZME, communément regroupés sous le terme navettage. En effet, identifier les zones à forte concentration d'emplois permet par la suite de mieux comprendre pourquoi ces zones attirent des travailleurs provenant d'autres zones de la ZME. Le second objectif est donc d'élaborer un portrait infra-métropolitain du navettage dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : existe-t-il des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone ? Quelles sont les régions et les zones les plus attractives, soit celles qui comptent plus d'emplois que de travailleurs ? Quelles sont les régions ou les zones à l'origine des flux de navetteurs, soit celles où la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence est importante ? Finalement, quels sont les principaux flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la ZME ? Autrement dit, d'où partent et où se dirigent ces principaux flux qui démontrent qu'il existe des interrelations évidentes entre les régions et entre les zones de la ZME ? Pour répondre à ces questions, trois mesures seront utilisées : le taux d'attraction, le taux de départ et une matrice de déplacements domicile-travail par région, puis par zone.

L'organisation de l'Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal

L'*Atlas* de la ZME de Montréal s'organise autour de trois parties. Dans la première, seront abordées les principales caractéristiques du marché de l'emploi de la ZME de Montréal. Cette étape est indispensable pour saisir, dans la seconde partie, les spécificités infra-territoriales du marché de l'emploi de la ZME, soit celles observées au niveau des régions et des zones qui composent la

ZME. Dans la troisième partie, nous verrons comment s'organisent les déplacements domicile-travail à l'intérieur de la ZME de Montréal.

Les découpages territoriaux : les cinq régions et les douze zones

Cette étude est basée sur deux découpages administratifs d'Emploi-Québec : les cinq régions et les douze zones de la ZME de Montréal. Chacune des régions et des zones est en fait un regroupement de quelques-uns des 47 territoires des centres locaux d'emploi (CLE) situés sur le territoire de la ZME (voir la figure 1 à la page suivante).

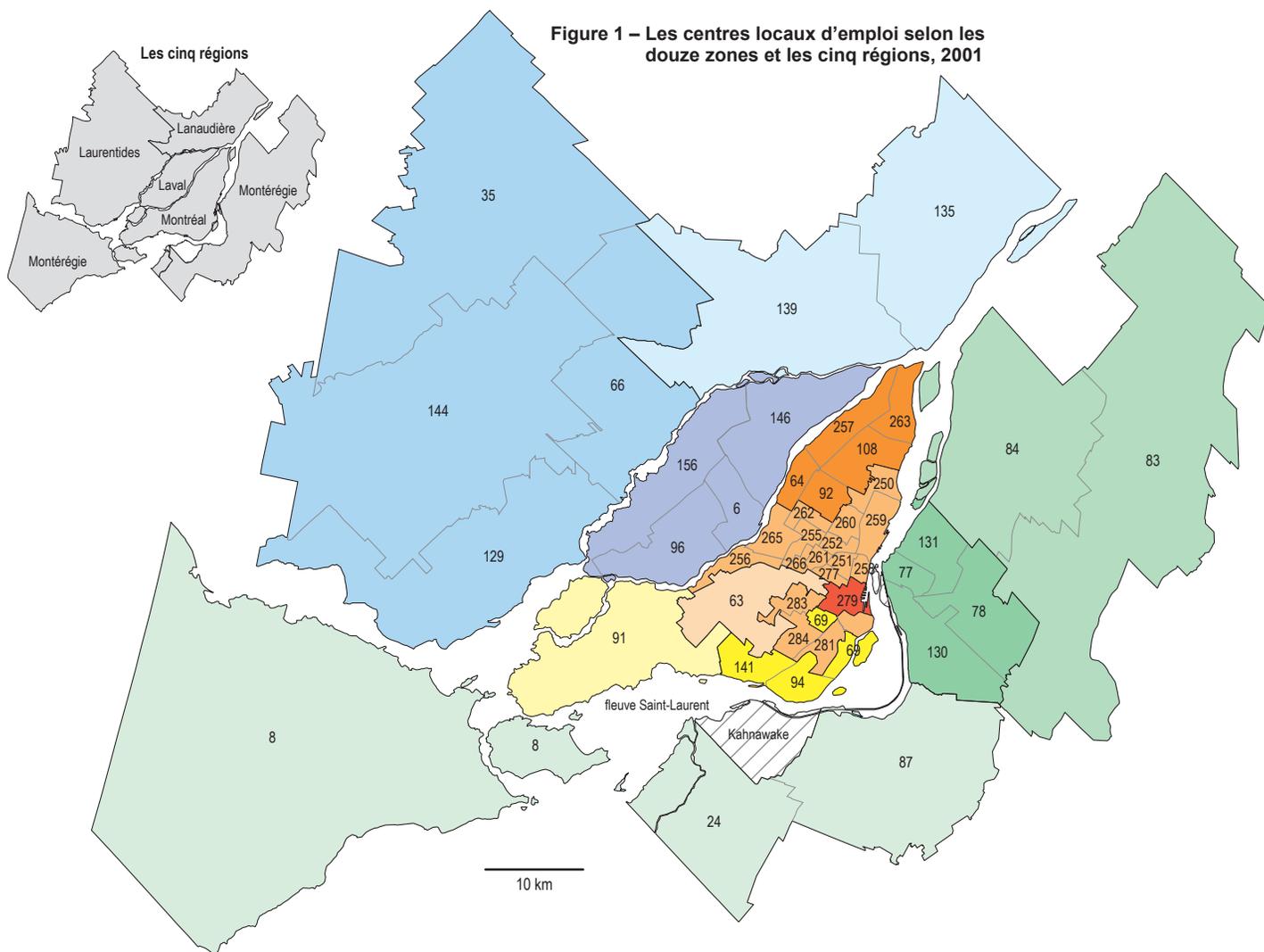
Ainsi, la ZME de Montréal comprend cinq régions qui correspondent au territoire desservi par les cinq directions régionales d'Emploi-Québec : Lanaudière et Laurentides dans la couronne Nord de la région métropolitaine de Montréal, Laval et Montréal, et la Montérégie dans la couronne Sud de la région métropolitaine de Montréal.

Les régions de Montréal et de la Montérégie se subdivisent aussi en plusieurs zones : celle de Montréal est formée de six zones (Montréal Ouest, Montréal Sud-Ouest, Montréal Centre-Ouest, Montréal Centre, Montréal Est et Centre-ville) tandis que la Montérégie se divise en trois zones (Proche Rive-Sud, Rive-Sud Est et Rive-Sud Ouest).

Les analyses infra-métropolitaines seront donc réalisées au niveau de ces deux découpages géographiques, soit celui des cinq régions et celui des douze zones.

Les données utilisées

L'ensemble des indicateurs présentés dans l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* résultent de traitements opérés sur des données issues de deux compilations spéciales des recensements de 1996 et 2001 de Statistique Canada commandées par Emploi-Québec. Ces données du recensement proviennent de l'échantillon 20 %; elles ne correspondent donc pas exactement aux données intégrales. De plus, elles sont arrondies, ce qui explique que la sommation des catégories puisse être sensiblement différente du total indiqué ou encore que la sommation des pourcentages puisse ne pas évaluer 100 %.



LISTE DES NUMÉROS ET DES NOMS DE CLE PAR RÉGION ET PAR ZONE

RÉGION DE MONTRÉAL

ZONE MONTRÉAL OUEST

91 Ouest-de-l'île

ZONE MONTRÉAL SUD-OUEST

69 Verdun
94 LaSalle
141 Lachine

ZONE MONTRÉAL CENTRE-OUEST

63 Saint-Laurent

ZONE MONTRÉAL CENTRE

250 Mercier
251 Lorimier
252 Rosemont-Petite-Patrie, bureau Iberville
255 Crémazie
256 Ahuntsic
258 Sainte-Marie-Centre-Sud
259 Hochelaga-Maisonneuve
260 Rosemont-Petite-Patrie, bureau Beaubien
261 Rosemont-Petite-Patrie, bureau Avenue du Parc
262 Saint-Michel
265 Fleury
266 Parc-Extension
277 Plateau-Mont-Royal (Saint-Louis)
281 Ville-Émard
282 Pointe-Saint-Charles
283 Côte-des-Neiges
284 Notre-Dame-de-Grâce

ZONE MONTRÉAL EST

64 Montréal-Nord
92 Saint-Léonard
108 Anjou-Montréal-Est
257 Rivière-des-Prairies
263 Pointe-aux-Trembles

ZONE CENTRE-VILLE

279 Saint-Alexandre

RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE

ZONE PROCHE RIVE-SUD

77 Longueuil-Ouest
78 Saint-Hubert
130 Brossard
131 Longueuil-Est

ZONE RIVE-SUD EST

83 La Vallée-du-Richelieu
84 Boucherville

ZONE RIVE-SUD OUEST

8 Vaudreuil-Soulanges
24 Châteauguay
87 Saint-Constant

RÉGION DE LAVAL

ZONE LAVAL

6 Laval-des-Rapides
96 Chomedey-Sainte-Dorothée
146 Saint-Vincent-de-Paul
156 Sainte-Rose-de-Laval

RÉGION DE LANAUDIÈRE

ZONE LANAUDIÈRE

135 Repentigny
139 Terrebonne

RÉGION DES LAURENTIDES

ZONE LAURENTIDES

35 Saint-Jérôme
66 Sainte-Thérèse
129 Saint-Eustache
144 Mirabel-Saint-Janvier

Avant d'aborder les disparités du marché du travail à l'intérieur de la ZME de Montréal et de montrer ainsi les spécificités de chacune des cinq régions et des douze zones, il faut saisir les grandes caractéristiques du marché du travail de la ZME. À cette fin, cette section dresse un portrait global du marché du travail dans la ZME de Montréal. Il y est question des effectifs de travailleurs et d'emplois présents sur le territoire de la ZME, de la structure des emplois selon les grands secteurs d'activité et des emplois et des travailleurs selon les différents niveaux de compétence.

Les effectifs en présence dans la ZME de Montréal : les travailleurs et les emplois

En 2001, on dénombre sur le territoire de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal 1 624 720 emplois, soit plus de la moitié des emplois de l'ensemble du Québec (51,8 %). Entre 1996 et 2001, le marché du travail de la ZME a été très dynamique puisqu'elle a connu un gain de 163 610 emplois, soit 11,2 %. Ce gain est très important par rapport aux quinze années précédentes puisque, entre 1981 et 1996, la croissance de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal (RMR) a été du même ordre de grandeur (environ 170 000).

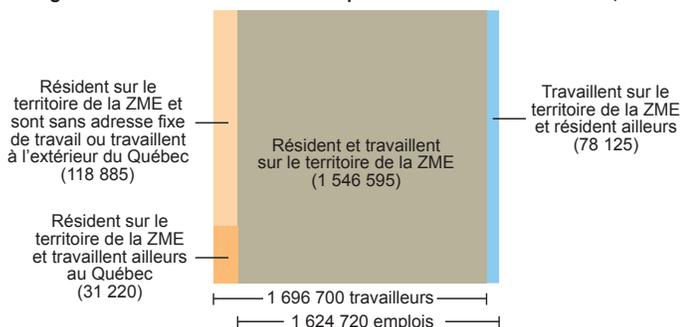
La population active occupée : les travailleurs

La population active occupée comprend les membres de la population hors institution âgés de 15 ans et plus qui avaient un emploi pendant la semaine précédant le jour du recensement. Les personnes occupées sont celles qui ont fait un travail rémunéré quelconque ou qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail pour une des raisons suivantes : maladie, invalidité, obligations personnelles, conflit de travail, vacances, etc.

En d'autres termes, la population active occupée de la ZME de Montréal correspond aux travailleurs résidant sur le territoire de la ZME. Par souci de simplification, le terme « travailleurs » sera employé dans tout le reste du document pour désigner les personnes occupées.

Sur le territoire de la ZME résident 1 696 700 travailleurs (voir la définition des travailleurs dans l'encadré ci-dessus). Globalement, la ZME exerce un pouvoir d'attraction sur la main-d'œuvre localisée à l'extérieur de son territoire puisque 4,8 % des emplois de la ZME (78 125 sur 1 624 720) sont occupés par des travailleurs résidant hors de la ZME (figure 2).

Figure 2 – Les travailleurs et les emplois dans la ZME de Montréal, 2001



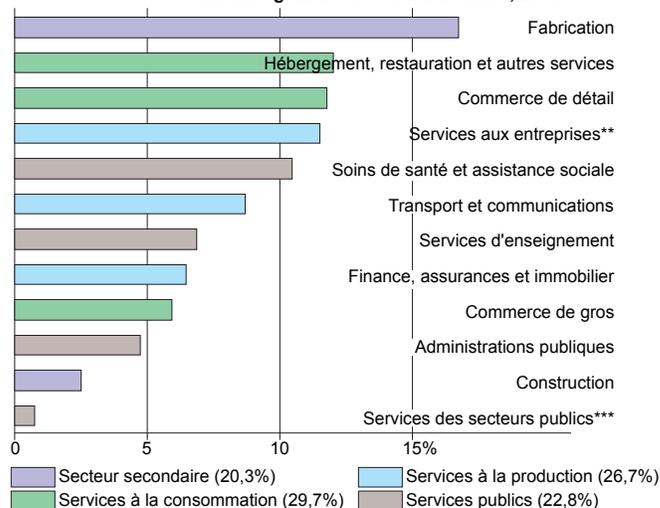
La structure des emplois de la ZME de Montréal : les emplois selon les grands secteurs d'activité

L'activité économique de la ZME est avant tout dominée par les services à la consommation puis les services à la production, qui regroupent respectivement 29,7 % et 26,7 % des emplois de la ZME (figure 3).

Les emplois du grand secteur des services à la consommation sont concentrés majoritairement dans les secteurs d'activité *hébergement, restauration et autres services* et *commerce de détail*. Sur le plan des emplois, les services aux entreprises demeurent le secteur d'activité le plus important des services à la production.

Malgré les processus de tertiarisation et de désindustrialisation de l'économie à l'œuvre depuis les dernières décennies, le grand secteur secondaire conserve une place tout de même importante dans la ZME avec 20,3 % des emplois surtout concentrés dans le secteur d'activité de la *fabrication*.

Figure 3 – Répartition des emplois dans la ZME de Montréal selon les grands secteurs d'activité*, 2001



* Y compris le grand secteur primaire qui représente 0,6% des emplois de la ZME.
 ** Services professionnels, scientifiques et techniques; gestion de sociétés et d'entreprises; services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement.
 *** Production, transport et distribution d'électricité; distribution de gaz naturel; réseaux d'aqueducs et d'égouts.

Les emplois et les travailleurs de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence

Les statistiques concernant les professions sont établies en fonction de la classification nationale des professions (CNP). À partir de cette classification, il est possible de déterminer le niveau de compétence requis pour chaque emploi en fonction de la durée et de la nature des études et de la formation requises pour accéder à cet emploi et en exercer les fonctions. L'expérience requise, la complexité des tâches et les responsabilités inhérentes à cet emploi sont également prises en compte, par rapport aux exigences des autres emplois, pour établir le niveau de compétence qui lui est associé.

Les emplois et les travailleurs peuvent ainsi être classifiés en quatre niveaux de compétence — professionnel, technique, intermédiaire et élémentaire — auxquels a été ajouté celui de la gestion (voir la définition de ces niveaux au tableau 1 à la page suivante).

Tableau 1 – Définitions des niveaux de compétence établis à partir de la classification nationale des professions (CNP), 2001

Niveau de compétence	Études – formation	Autres critères
O Postes de gestion	• Peu déterminant dans la majorité des cas.	• Expérience dans le domaine visé. • Capital financier.
A Postes professionnels	• Un diplôme universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat).	
B Postes techniques	• Deux à trois ans d'études postsecondaires dans un collège communautaire, un cégep ou un institut de technologie, <i>ou</i> • deux à quatre ans d'apprentissage, <i>ou</i> • trois à quatre ans d'études secondaires et plus de deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	• Le niveau de compétence B est aussi attribué au personnel qui assume des responsabilités de supervision. • Le niveau de compétence B a été attribué au personnel qui assume des responsabilités importantes dans le domaine de de la santé et de la sécurité (par exemple, les pompiers et pompières, les agents et agentes de police et les infirmiers auxiliaires autorisés et infirmières auxiliaires autorisées).
C Postes intermédiaires	• Un à quatre ans d'études secondaires, <i>ou</i> • jusqu'à deux ans de formation en cours d'emploi, des cours de formation externe ou une expérience de travail précise.	
D Postes élémentaires	• Une brève démonstration du travail ou une formation en cours d'emploi, <i>ou</i> • pas d'exigences scolaires particulières.	

Sources : Ministère du Développement des ressources humaines du Canada (2001), *Classification nationale des professions, 2001*.
Emploi-Québec (2004), *Le marché du travail au Québec. Perspectives professionnelles 2003-2007*.

Dans la ZME de Montréal, la catégorie la plus importante des niveaux de compétence est celle des postes intermédiaires, avec 523 895 travailleurs et 507 240 emplois (tableau 2). Ces postes exigent habituellement des études secondaires ou un peu de formation externe, ou encore une expérience de travail précise. Viennent ensuite les travailleurs (491 925) et les emplois (465 495) des postes techniques qui requièrent généralement un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent. Suivent les postes professionnels exigeant un diplôme universitaire (306 985 travailleurs et 295 005 emplois), les postes de gestion dont les activités nécessitent du capital et de l'expérience dans un domaine visé plus souvent qu'une formation particulière (188 615 travailleurs et 182 865 emplois) et les postes élémentaires exigeant peu de formation (185 275 travailleurs et 174 110 emplois).

Que ce soit pour les emplois ou pour les travailleurs, les niveaux de compétence sont plus élevés dans la ZME de Montréal que dans l'ensemble du Québec (figure 4). Par exemple, 18,2 % des emplois de la ZME sont des postes professionnels contre 16,5 % dans l'ensemble du Québec; à l'inverse, seuls 10,7 % des emplois de la ZME sont des postes élémentaires contre 12 % pour l'ensemble du Québec. En revanche, les emplois techniques sont proportionnellement moins nombreux dans la ZME que dans l'ensemble du Québec (28,7 % contre 30,4 %), tandis que les postes de gestion sont surreprésentés dans la ZME (11,3 % contre 9,9 %).

Figure 4 – Niveaux de compétence des travailleurs et des emplois de la ZME de Montréal et de l'ensemble du Québec, 2001

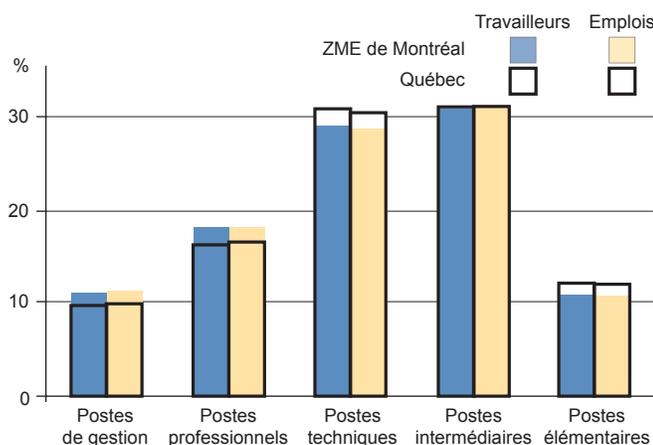


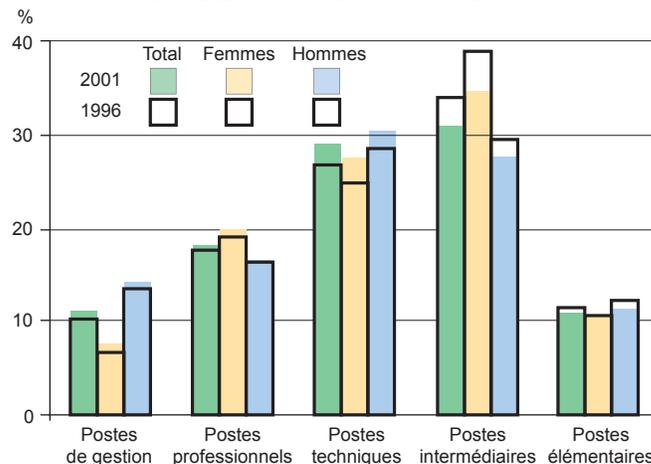
Tableau 2 – Les travailleurs et les emplois dans la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence, 2001

	Travailleurs			Emplois		
	Québec N	ZME N	%▶	Québec N	ZME N	%▶
Total	3 434 265	1 696 700	49,4	3 135 340	1 624 720	51,8
Postes de gestion	334 255	188 615	56,4	311 000	182 865	58,8
Postes professionnels	557 830	306 985	55,0	518 755	295 005	56,9
Postes techniques	1 059 275	491 925	46,4	953 970	465 495	48,8
Postes intermédiaires	1 066 320	523 895	49,1	974 955	507 240	52,0
Postes élémentaires	416 585	185 275	44,5	376 655	174 110	46,2

Entre 1996 et 2001, les niveaux de compétence des travailleurs de la ZME ont augmenté, et ce, quel que soit le groupe de population à l'étude (les hommes, les femmes et les immigrants). Cette tendance se manifeste de la façon suivante : les parts des postes intermédiaires et élémentaires ont diminué tandis que celles des postes professionnels, techniques et de gestion ont augmenté (voir les figures 5 et 6).

Malgré tout, au sein de la ZME en 2001, les niveaux de compétence des travailleurs varient selon le sexe, l'âge et le statut d'immigrant. Tout d'abord, les femmes sont deux fois moins nombreuses que les hommes dans les postes de gestion (7,6 % contre 14,2 %). Par contre, elles ont plus souvent des niveaux de compétence professionnel et intermédiaire (figure 5).

Figure 5 – Évolution des niveaux de compétence des travailleurs de la ZME de Montréal entre 1996 et 2001 selon le sexe



Les répartitions des populations immigrante et non immigrante selon les différents niveaux de compétence sont relativement semblables. La différence la plus notable a lieu au niveau des postes techniques : 25,8 % des travailleurs immigrants disposent de ce niveau de compétence contre 29,8 % pour les personnes non immigrantes (figure 6).

Parmi les trois groupes d'âge sélectionnés, les jeunes de moins de 30 ans occupant un emploi affichent des niveaux de compétence nettement inférieurs à leurs aînés, qu'ils soient âgés de 30 à 44 ans ou de 45 à 64 ans (figure 7). Ces jeunes occupent en effet beaucoup plus souvent des postes intermédiaires et élémentaires (respectivement 35,9 % et 18,6 %) alors qu'ils sont sous-représentés dans les postes professionnels, techniques et de gestion.

On ne doit toutefois pas en conclure que les jeunes sont moins qualifiés que leurs aînés. Plusieurs d'entre eux occupent un emploi tout en étudiant, donc un emploi qui exige moins de compétence

que celle qu'ils sont en train d'acquérir. D'autres jeunes travaillent déjà à plein temps et n'ont pas forcément accumulé assez d'expérience pour occuper des postes professionnels ou techniques.

L'effet de la plus haute qualification des adultes de 30 à 44 ans se voit clairement quand on les compare aux groupes des 15 à 29 ans et des 45 à 64 ans. Contrairement aux deux autres groupes d'âge, les 30 à 44 ans occupent plus souvent des postes professionnels et techniques et moins souvent des postes intermédiaires et élémentaires. Par contre, au sein des postes de gestion (postes qui ne sont pas définis selon un critère de compétence et dont les activités nécessitent souvent du capital ou de l'expérience – deux prérogatives de l'âge; voir le tableau 1 de la page 6), le groupe le plus âgé (45-64 ans) est légèrement surreprésenté.

Figure 6 – Évolution des niveaux de compétence des travailleurs de la ZME de Montréal entre 1996 et 2001 selon le statut d'immigrant

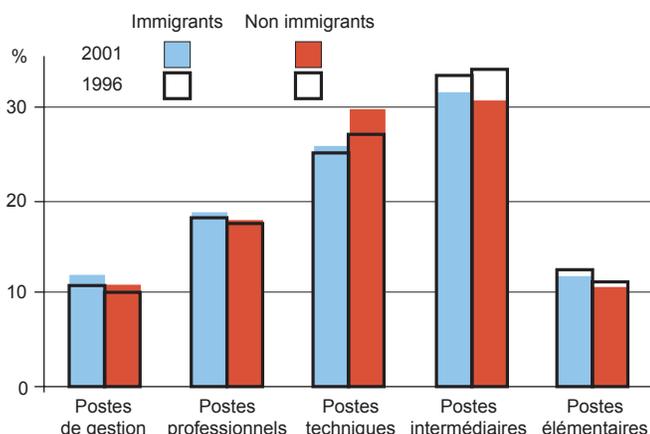
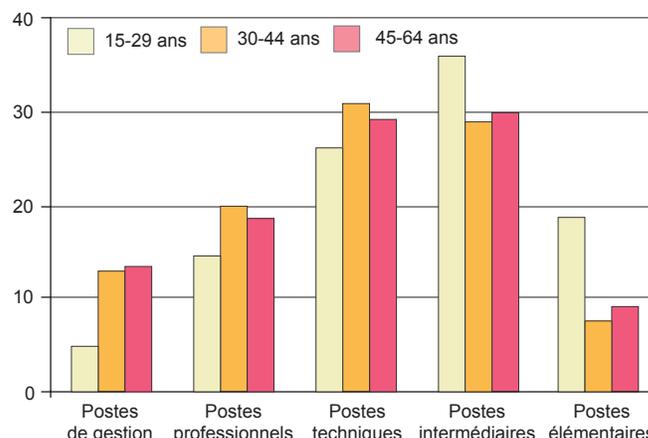


Figure 7 – Niveaux de compétence des travailleurs de la ZME de Montréal selon l'âge, 2001



En 2001, la ZME de Montréal rassemble sur son territoire 1 624 720 emplois et 1 696 700 travailleurs. Entre 1996 et 2001, deux éléments confirment le dynamisme du marché du travail de la ZME : d'une part, la ZME a gagné 163 610 emplois durant cette période, soit un taux de croissance de 11,2 %; d'autre part, les niveaux de compétence des travailleurs résidant sur le territoire de la ZME ont augmenté, et ce, tant chez les femmes et les hommes que chez les immigrants.

Comparativement à bien des métropoles nord-américaines, l'économie de la ZME de Montréal se caractérise avant tout par une économie où le grand secteur secondaire reste tout de même important puisqu'il concentre 20,3 % des emplois de la ZME.

Suite à ce portrait global du marché du travail pour l'ensemble du territoire de la ZME de Montréal, il convient maintenant de reprendre les mêmes analyses au niveau infra-métropolitain, c'est-à-dire au niveau des cinq grandes régions et des douze zones de la ZME. Nous pourrions ainsi comprendre l'organisation spatiale du marché du travail à l'intérieur de la ZME, à savoir la répartition et la croissance des emplois par région et par zone, et la répartition des emplois selon les grands secteurs d'activité et selon les niveaux de compétence par région et par zone. Finalement, cette seconde partie permettra aussi de montrer les spécificités de la structure d'emploi de chacune des cinq régions et des douze zones.

La répartition spatiale des emplois par région et par zone

Sur le territoire de la ZME, les emplois sont concentrés avant tout sur l'île de Montréal. À elle seule, la région de Montréal regroupe en effet 68,2 % des emplois de la ZME (tableau 3). Quant aux couronnes Sud et Nord, elles rassemblent respectivement 14,9 % (région de la Montérégie) et 9,6 % des emplois de la ZME (3,1 % dans Lanaudière et 6,5 % dans les Laurentides). Finalement, 7,3 % des emplois de la ZME sont situés dans la région de Laval.

Si nous analysons la répartition spatiale des emplois selon les douze zones, on constate que globalement la ZME comprend deux zones à très forte concentration d'emplois et deux autres zones à forte concentration d'emplois (figure 8). Les deux principales zones sont limitrophes. Il s'agit de la zone Centre-ville comprenant le quartier des affaires (275 150 emplois, soit 16,9 % des emplois de la ZME) et de Montréal Centre (375 205 emplois, soit 23,1 %). Les deux autres zones sont aussi localisées sur l'île de Montréal : Montréal Centre-Ouest, délimité par le territoire du CLE Saint-Laurent, et Montréal Ouest avec respectivement 145 810 et 119 970 emplois, soit 9 % et 7,4 % des emplois de la ZME.

La croissance de l'emploi par région et par zone

Entre 1996 et 2001, la ZME a gagné 163 610 emplois. Ces gains d'emplois se distribuent inégalement selon les cinq grandes régions : 58,4 % d'entre eux sont situés dans la région de Montréal, 16,9 % dans celle de la Montérégie et 11 % dans les Laurentides (tableau 4). Par contre, les taux de croissance des emplois les plus élevés, entre 1996 et 2001, ont été constatés dans les régions des Laurentides (20,5 %), de Lanaudière (18,3 %), de Laval (14,1 %) et de la Montérégie (12,9 %), soit des taux nettement supérieurs à celui observé pour l'ensemble de la ZME de Montréal (11,2 %).

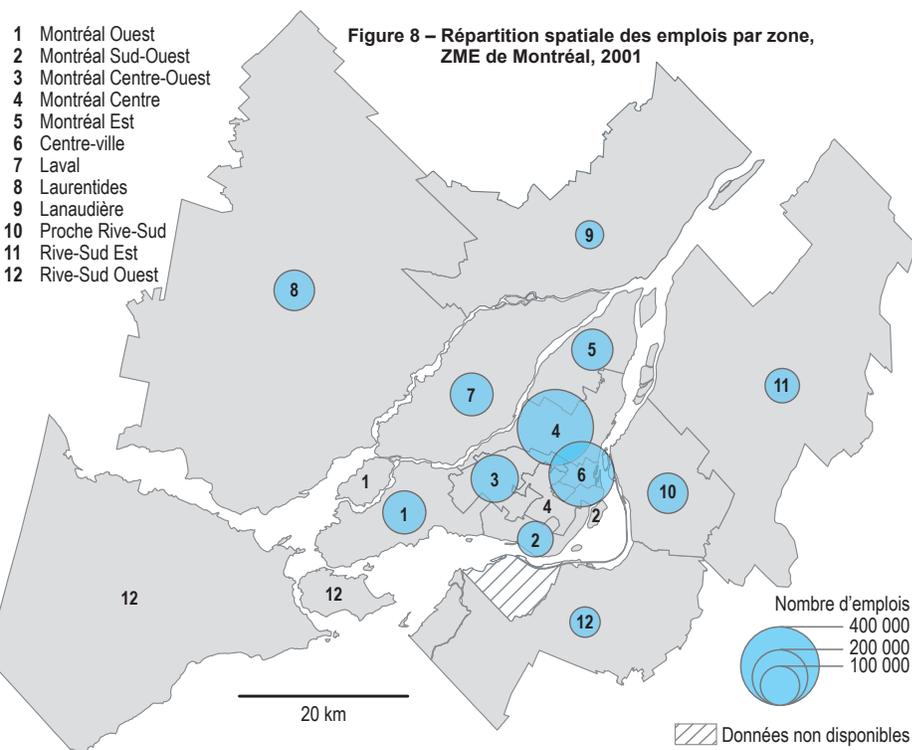
Tableau 4 – La croissance de l'emploi par région dans la ZME de Montréal entre 1996 et 2001

	Gains d'emplois		Taux de croissance
	N	%	
ZME	163 610	100,0	11,2
Lanaudière	7 815	4,8	18,3
Laurentides	18 035	11,0	20,5
Laval	14 655	9,0	14,1
Montréal	95 490	58,4	9,4
Montérégie	27 635	16,9	12,9

La figure 9 à la page suivante permet de commenter la croissance des emplois entre 1996 et 2001 au niveau des douze zones de la ZME : la taille des cercles proportionnels représente

Tableau 3 – Les emplois de la ZME de Montréal par région en 2001

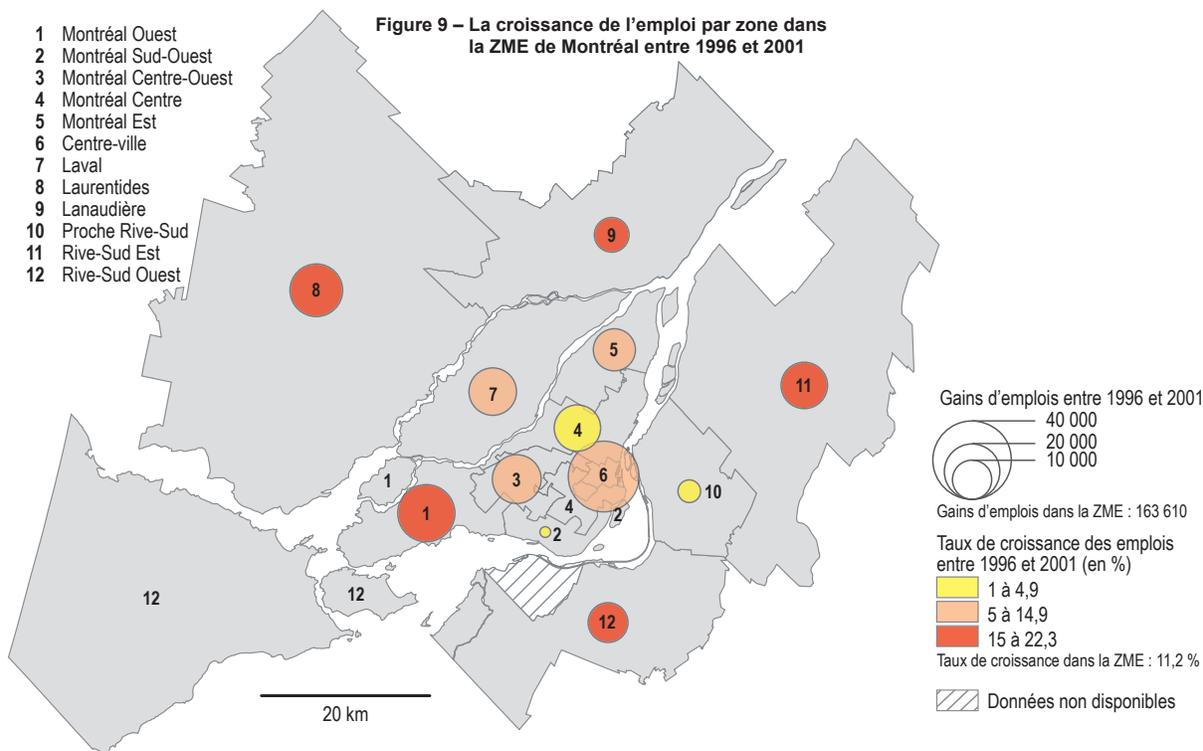
	N	%
ZME	1 624 720	100,0
Lanaudière	50 575	3,1
Laurentides	106 090	6,5
Laval	118 285	7,3
Montréal	1 108 475	68,2
Montérégie	241 295	14,9



les gains d'emplois par zone tandis que la couleur des cercles illustre le taux de croissance du nombre d'emplois.

Les gains d'emplois les plus importants ont eu lieu dans trois zones : Centre-ville (32 500 emplois), Montréal Ouest (21 210 emplois) et les Laurentides (18 035 emplois). Cela démontre que ces trois zones sont très dynamiques puisque 44 % des gains d'emplois de la ZME entre 1996 et 2001 y sont localisés. Par contre, la Proche Rive-Sud et Montréal Sud-Ouest ont connu les gains les plus faibles avec respectivement 3 330 et 755 emplois.

Les plus forts taux de croissance, supérieurs à 15 % (en rouge sur la carte), ont surtout été constatés dans les couronnes Sud et Nord de la ZME, soit dans les zones Rive-Sud Est (22,3 %), Rive-Sud Ouest (20,9 %), Laurentides (20,5 %) et Lanaudière (18,3 %), mais aussi dans Montréal Ouest (21,5 %). Cette dernière zone apparaît ainsi doublement dynamique puisqu'elle affiche un taux de croissance élevé et des gains d'emplois importants.



La répartition des emplois par région et par zone selon les grands secteurs d'activité

L'inégale répartition spatiale des emplois de la ZME à travers les cinq régions et les douze zones est encore plus flagrante pour certains secteurs d'activité. Prenons le cas du grand secteur des services à la production. La région de Montréal concentre 78,2 % des emplois de ce grand secteur alors qu'elle regroupe 68,2 % de l'ensemble des emplois de la ZME (tableau 5). Cette surreprésentation est encore plus évidente au niveau des zones, puisque celle du Centre-ville concentre 33,6 % des emplois reliés aux services à la production alors que globalement la zone regroupe 16,9 % de tous les types d'emplois. D'autres surreprésentations à l'échelle des zones sont aussi à signaler. Ainsi, Montréal Centre regroupe 31,9 % des emplois du grand secteur des services publics alors qu'elle ne représente que 23,1 % de tous les emplois. De la même manière, la zone Montréal Centre-Ouest accueille 15,6 % des emplois du grand secteur secondaire alors

qu'elle ne représente que 9 % de tous les emplois. Bien que moins importante, on peut aussi signaler une certaine surreprésentation des emplois du grand secteur des services à la consommation en Montérégie (17,8 % contre 14,9 %) et dans la région de Laval (8,8 % contre 7,3 %).

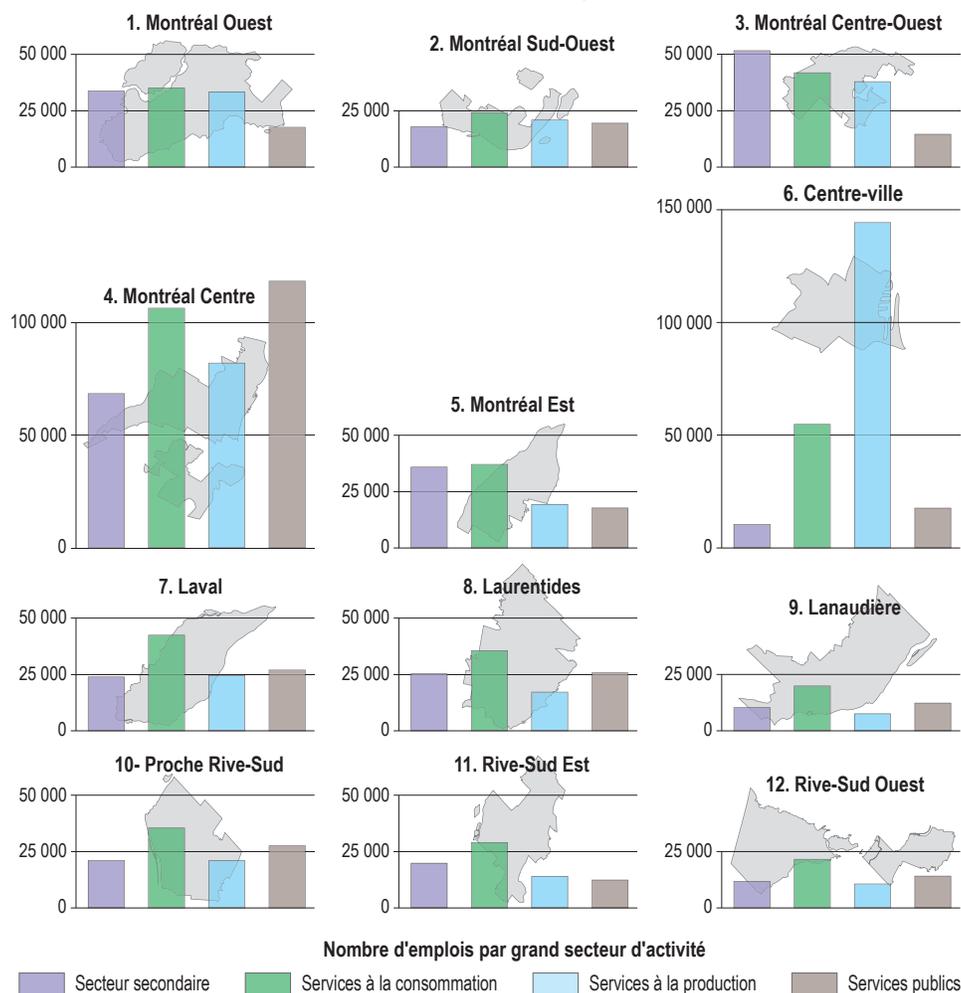
Les graphiques de la figure 10 illustrent la répartition du nombre d'emplois par zone et par grand secteur d'activité. À leur lecture, trois observations majeures méritent d'être énoncées. Tout d'abord, c'est dans la zone Centre-ville qu'il y a le plus d'emplois du grand secteur des services à la production (145 400 sur 432 995 emplois, soit un emploi sur trois). En second lieu, les 329 685 emplois du secteur secondaire de la ZME sont en grande majorité situés dans la région de Montréal (66,1 %), notamment dans les zones Montréal Centre (68 405 emplois) et Montréal Centre-Ouest (51 580 emplois). Finalement, Montréal Centre est la zone qui offre le plus grand nombre d'emplois reliés aux services publics (118 270 sur 370 495, soit un emploi sur trois).

Tableau 5 – Répartition des emplois par région et par zone selon les grands secteurs d'activité, 2001

Région Zone	Tous les secteurs*		Secteur secondaire			Services à la consommation			Services à la production			Services publics		
	N	% ▼	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►
ZME	1 624 720	100,0	329 685	100,0	20,3	482 575	100,0	29,7	432 995	100,0	26,7	370 495	100,0	22,8
Montréal	1 108 475	68,2	217 770	66,1	19,6	299 040	62,0	27,0	338 395	78,2	30,5	251 755	68,0	22,7
1- Montréal Ouest	119 970	7,4	33 675	10,2	28,1	35 040	7,3	29,2	33 225	7,7	27,7	17 615	4,8	14,7
2- Montréal Sud-Ouest	82 320	5,1	17 865	5,4	21,7	24 100	5,0	29,3	20 825	4,8	25,3	19 440	5,2	23,6
3- Montréal Centre-Ouest	145 810	9,0	51 580	15,6	35,4	41 775	8,7	28,7	37 830	8,7	25,9	14 520	3,9	10,0
4- Montréal Centre	375 210	23,1	68 405	20,7	18,2	106 285	22,0	28,3	81 940	18,9	21,8	118 270	31,9	31,5
5- Montréal Est	110 005	6,8	35 820	10,9	32,6	36 995	7,7	33,6	19 280	4,5	17,5	17 690	4,8	16,1
6- Centre-ville	275 150	16,9	10 430	3,2	3,8	54 800	11,4	19,9	145 400	33,6	52,8	64 265	17,3	23,4
7- Laval	118 280	7,3	23 855	7,2	20,2	42 370	8,8	35,8	24 510	5,7	20,7	26 895	7,3	22,7
8- Laurentides	106 090	6,5	25 270	7,7	23,8	35 490	7,4	33,5	17 105	4,0	16,1	25 675	6,9	24,2
9- Lanaudière	50 580	3,1	10 235	3,1	20,2	19 835	4,1	39,2	7 510	1,7	14,8	12 245	3,3	24,2
Montérégie	241 295	14,9	52 565	15,9	21,8	85 855	17,8	35,6	45 485	10,5	18,8	53 920	14,6	22,3
10- Proche Rive-Sud	105 025	6,5	21 010	6,4	20,0	35 400	7,3	33,7	20 900	4,8	19,9	27 530	7,4	26,2
11- Rive-Sud Est	76 735	4,7	19 785	6,0	25,8	28 965	6,0	37,7	13 985	3,2	18,2	12 330	3,3	16,1
12- Rive-Sud Ouest	59 540	3,7	11 765	3,6	19,8	21 505	4,5	36,1	10 575	2,4	17,8	14 065	3,8	23,6

* Y compris le grand secteur primaire.

Figure 10 – Répartition des emplois par zone et par grand secteur d'activité, 2001



La répartition des emplois par région et par zone selon les niveaux de compétence

L'analyse de la répartition des emplois peut aussi être réalisée en fonction des quatre niveaux de compétence – professionnel, technique, intermédiaire et élémentaire – auxquels a été ajouté celui de la gestion (la définition de ces niveaux établis à partir de la classification nationale des professions de 2001 est disponible au tableau 1 de la page 6).

Comme pour les grands secteurs d'activité, les emplois sont inégalement répartis selon les niveaux de compétence. Au niveau des cinq régions, celle de Montréal concentre respectivement 74,4 % et 70,4 % des emplois professionnels et de gestion alors qu'elle totalise 68,2 % des emplois de la ZME (tableau 6). Par contre, elle ne rassemble que 62,1 % des emplois élémentaires, qui sont aussi très présents dans les régions de la Montérégie (17,5 %), des Laurentides (8,2 %) et de Laval (8 %).

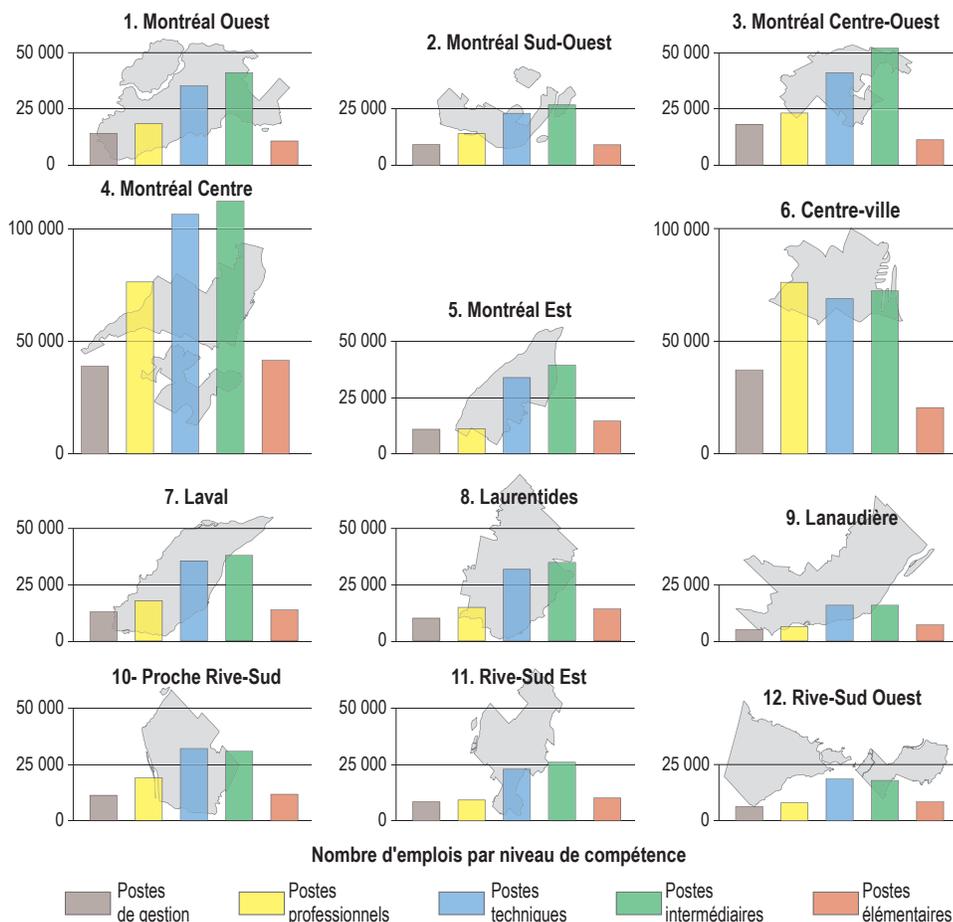
Tableau 6 – Répartition des emplois par région et par zone selon les niveaux de compétence, 2001

Région Zone	Tous les emplois		Postes de gestion			Postes professionnels			Postes techniques			Postes intermédiaires			Postes élémentaires		
	N	% ▼	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►	N	% ▼	% ►
ZME	1 624 720	100,0	182 865	100,0	11,3	295 005	100,0	18,2	465 495	100,0	28,7	507 240	100,0	31,2	174 110	100,0	10,7
Montréal	1 108 475	68,2	128 695	70,4	11,6	219 425	74,4	19,8	308 575	66,3	27,8	343 730	67,8	31,0	108 055	62,1	9,7
1- Montréal Ouest	119 970	7,4	14 170	7,7	11,8	18 505	6,3	15,4	35 370	7,6	29,5	41 110	8,1	34,3	10 815	6,2	9,0
2- Montréal Sud-Ouest	82 325	5,1	9 205	5,0	11,2	14 070	4,8	17,1	23 070	5,0	28,0	26 830	5,3	32,6	9 150	5,3	11,1
3- Montréal Centre-Ouest	145 810	9,0	18 190	9,9	12,5	23 210	7,9	15,9	41 085	8,8	28,2	51 950	10,2	35,6	11 370	6,5	7,8
4- Montréal Centre	375 205	23,1	38 900	21,3	10,4	76 300	25,9	20,3	106 300	22,8	28,3	112 135	22,1	29,9	41 550	23,9	11,1
5- Montréal Est	110 015	6,8	10 950	6,0	10,0	11 205	3,8	10,2	33 880	7,3	30,8	39 370	7,8	35,8	14 615	8,4	13,3
6- Centre-ville	275 150	16,9	37 270	20,4	13,5	76 115	25,8	27,7	68 875	14,8	25,0	72 330	14,3	26,3	20 565	11,8	7,5
7- Laval	118 285	7,3	12 960	7,1	11,0	17 910	6,1	15,1	35 485	7,6	30,0	37 995	7,5	32,1	13 930	8,0	11,8
8- Laurentides	106 090	6,5	10 145	5,5	9,6	14 935	5,1	14,1	31 835	6,8	30,0	34 865	6,9	32,9	14 315	8,2	13,5
9- Lanaudière	50 575	3,1	5 035	2,8	10,0	6 450	2,2	12,8	15 895	3,4	31,4	15 895	3,1	31,4	7 300	4,2	14,4
Montérégie	241 295	14,9	26 035	14,2	10,8	36 300	12,3	15,0	73 705	15,8	30,5	74 755	14,7	31,0	30 510	17,5	12,6
10- Proche Rive-Sud	105 030	6,5	11 295	6,2	10,8	19 050	6,5	18,1	32 055	6,9	30,5	30 850	6,1	29,4	11 775	6,8	11,2
11- Rive-Sud Est	76 725	4,7	8 440	4,6	11,0	9 245	3,1	12,1	22 910	4,9	29,9	26 000	5,1	33,9	10 155	5,8	13,2
12- Rive-Sud Ouest	59 545	3,7	6 305	3,4	10,6	8 000	2,7	13,4	18 740	4,0	31,5	17 900	3,5	30,1	8 590	4,9	14,4

À l'échelle des zones, les inégalités sont encore plus évidentes puisqu'on retrouve 25,8 % des emplois de type professionnel et 20,4 % des postes de gestion au Centre-ville, alors qu'il ne représente que 16,9 % de tous les emplois. Enfin, on peut aussi signaler une surreprésentation de la catégorie des postes élémentaires en Montérégie (17,5 % contre 14,9 % pour l'ensemble des emplois) et dans les Laurentides (8,2 % contre 6,5 %).

Les graphiques de la figure 11 illustrent la répartition des emplois par zone et par niveau de compétence. À leur lecture, trois constats majeurs peuvent être avancés. Premièrement, plus de la moitié des 182 865 emplois de gestion sont situés dans trois zones contiguës de l'île de Montréal : Montréal Centre (21,3 %), Centre-ville (20,4 %), Montréal Centre-Ouest (9,9 %). Cette proportion atteint même 60 % pour les 295 005 emplois de niveau professionnel de la ZME : Montréal Centre (25,9 %), Centre-ville (25,8 %), Montréal Centre-Ouest (7,9 %). Dernier point, 37,9 % des 174 110 emplois de niveau élémentaire de la ZME sont situés sur le territoire de Laval ou dans les zones des couronnes Nord et Sud, alors que ces zones représentent 31,8 % de l'ensemble des emplois de la ZME. Autrement dit, les emplois localisés sur l'île de Montréal nécessitent généralement des niveaux de compétence plus élevés que ceux localisés dans les couronnes Nord et Sud et à Laval.

Figure 11 – Répartition des emplois par zone et par niveau de compétence, 2001



La concentration des emplois par zone selon les grands secteurs d'activité

Pour montrer les concentrations d'emplois au niveau des zones de la ZME selon les quatre grands secteurs d'activité (secondaire, services à la consommation, services à la production et services publics), nous avons calculé des quotients de spécialisation afin de vérifier si, indépendamment des volumes d'emplois, certaines zones n'offraient pas des avantages comparatifs (voir l'encadré ci-contre).

La figure 12, qui présente les cartes des quotients de spécialisation, nous permet de constater que toutes les zones affichent une spécialisation dans l'un ou l'autre des grands secteurs d'activité, à l'exception de Montréal Sud-Ouest où aucune spécialisation n'est observée.

Les emplois du grand secteur secondaire sont concentrés avant tout dans trois zones de la région de Montréal (Montréal Centre-Ouest, Montréal Est et Montréal Ouest) et dans les zones Rive-Sud Est et Laurentides. La présence de grands parcs industriels à Mirabel et à Boucherville contribue à la spécialisation des zones des Laurentides et de la Rive-Sud Est dans le grand secteur secondaire. Il demeure néanmoins que les plus fortes concentrations d'emplois de ce secteur (quotients de spécialisation supérieurs à 1,5 en rouge foncé) se retrouvent dans

Le quotient de spécialisation

$$QS = (e_s / e) / (E_s / E) \text{ avec :}$$

- QS = quotient de spécialisation du secteur s;
- e_s = nombre d'emplois du secteur s dans la zone;
- e = nombre total d'emplois dans la zone;
- E_s = nombre d'emplois du secteur s dans la ZME;
- E = nombre total d'emplois dans la ZME.

Le quotient de spécialisation est le rapport entre la proportion d'un secteur d'activité dans l'ensemble des emplois de la zone et la proportion de ce même secteur dans la ZME.

Si QS est supérieur à 1, la part du secteur d'activité dans la zone est supérieure à celle de la ZME; autrement dit, il y a une forte concentration des emplois du secteur d'activité dans cette zone. Si QS est inférieur à 1, la part du secteur d'activité dans la zone est inférieure à celle de la ZME, en d'autres termes, une faible concentration des emplois du secteur d'activité se retrouve dans cette zone. Pour une valeur de 1 de QS, la part du secteur dans la zone est égale à celle de l'ensemble de la ZME, situation qui traduit une absence de concentration.

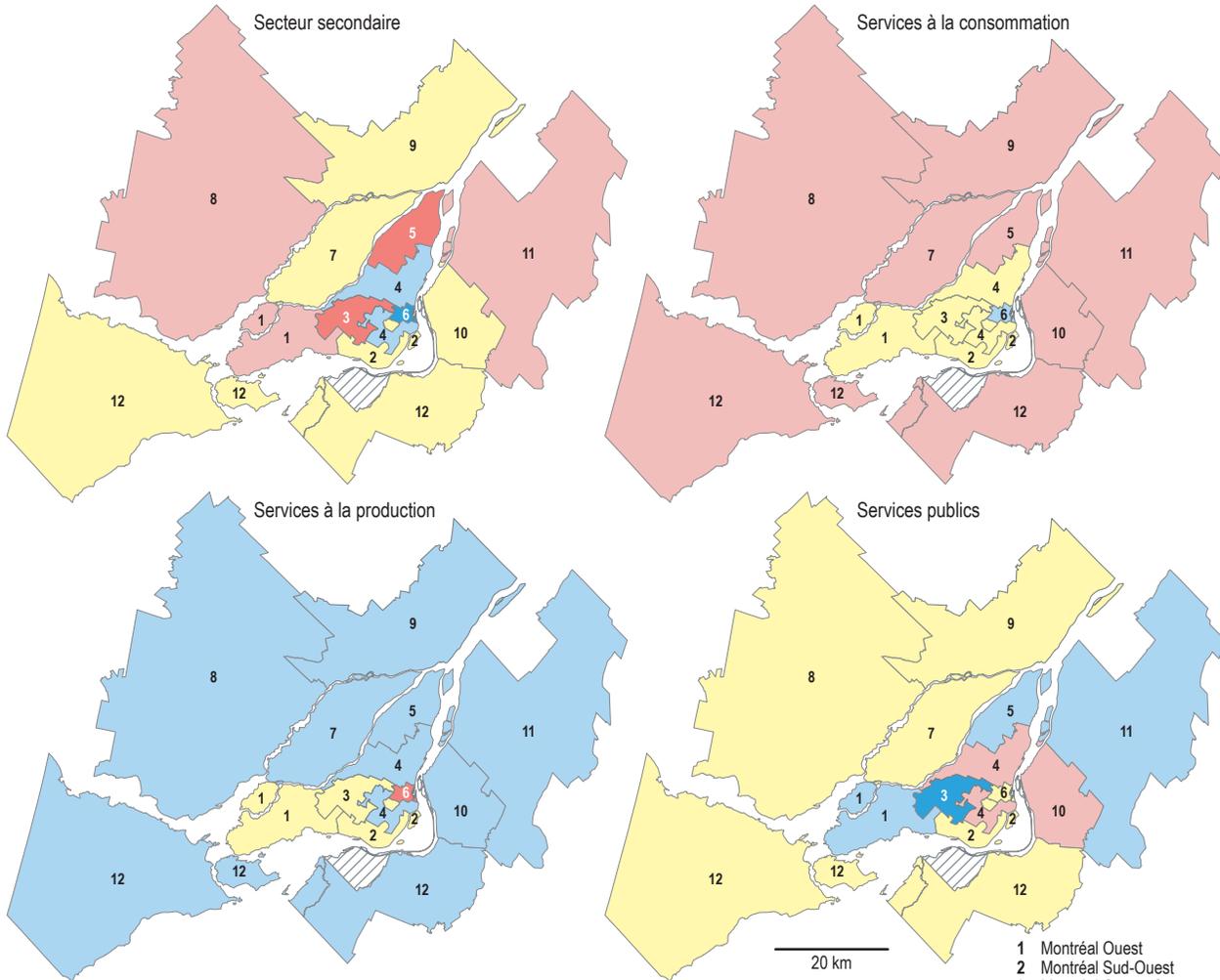
la zone Montréal Centre-Ouest délimitée par le territoire du CLE Saint-Laurent et dans la zone Montréal Est où sont localisées de nombreuses entreprises manufacturières. Dans ces deux zones, la spécialisation est telle que respectivement 35,4 % et 32,6 % des emplois de Montréal Centre-Ouest et Montréal Est sont reliés au grand secteur secondaire contre 20,3 % pour l'ensemble de la ZME.

Exception faite de la zone Montréal Est, les concentrations des emplois des services à la consommation sont toutes situées à Laval et dans les couronnes Nord et Sud (Laurentides, Lanaudière, Proche Rive-Sud, Rive-Sud Est et Rive-Sud Ouest). Dans ces zones, plus de 33 % des emplois sont rattachés à ce grand secteur d'activité contre uniquement 29,7 % pour l'ensemble de la ZME. Cette proportion atteint même 39,2 % dans Lanaudière.

Le Centre-ville est la seule zone où se concentrent les emplois des services à la production. La concentration est telle qu'un emploi sur deux localisé dans la zone Centre-ville est classé dans ce grand secteur contre uniquement un emploi sur quatre dans la ZME. Dans les zones Montréal Ouest, Montréal Sud-Ouest et Montréal Centre-Ouest, on retrouve globalement une proportion d'emplois du grand secteur des services à la production semblable à celle de la ZME. Par contre, les zones de Laval et des couronnes Nord et Sud ainsi que celles de Montréal Centre et de Montréal Est affichent une faible concentration des emplois de ce secteur.

Quant aux emplois du grand secteur des services publics, ils sont concentrés uniquement dans deux zones : Montréal Centre et Proche Rive-Sud.

Figure 12 – La spécialisation des zones de la ZME de Montréal selon les grands secteurs d'activité, 2001



QUOTIENTS DE SPÉCIALISATION : NOMBRE DE ZONES SELON LES NIVEAUX DE CONCENTRATION DES EMPLOIS

Grand secteur d'activité	Faible concentration		Concentration nulle		Forte concentration		Minimum	Maximum
	Min. à 0,49	0,5 à 0,89	0,9 à 1,09	1,1 à 1,49	1,5 à max.			
Secteur secondaire	1	1	5	3	2	0,19	1,74	
Services à la consommation	0	1	4	7	0	0,67	1,32	
Services à la production	0	8	3	0	1	0,56	1,98	
Services publics	1	3	6	2	0	0,44	1,38	

- 1 Montréal Ouest
- 2 Montréal Sud-Ouest
- 3 Montréal Centre-Ouest
- 4 Montréal Centre
- 5 Montréal Est
- 6 Centre-ville
- 7 Laval
- 8 Laurentides
- 9 Lanaudière
- 10 Proche Rive-Sud
- 11 Rive-Sud Est
- 12 Rive-Sud Ouest

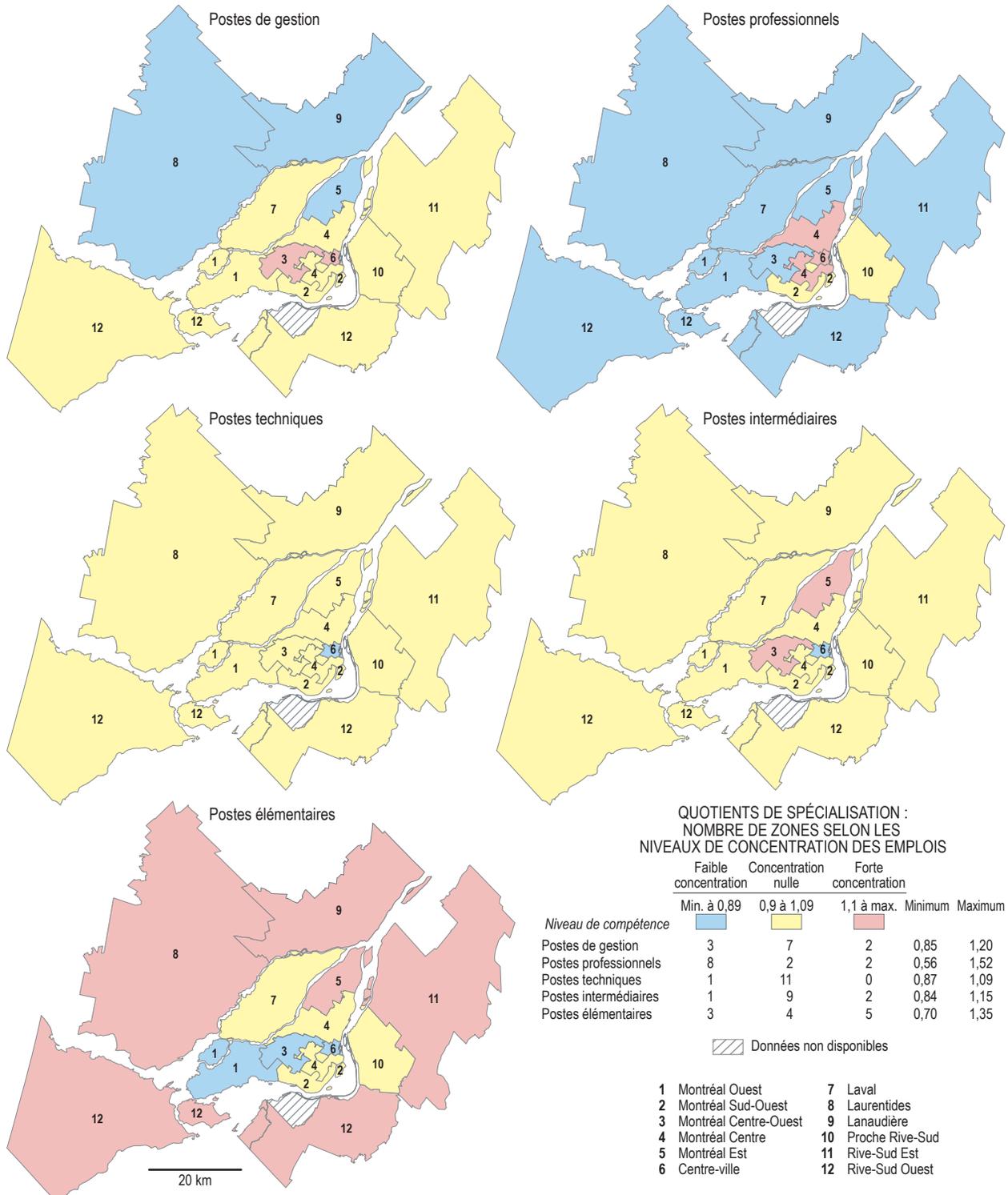
▨ Données non disponibles

La concentration des emplois par zone selon les niveaux de compétence

Des concentrations d'emplois s'opèrent aussi selon les niveaux de compétence (voir leur définition au tableau 1 de la page 6). C'est ce qu'illustre la série de cartes des quotients de spécialisation de la figure 13 (voir la définition du quotient de spécialisation dans l'encadré de la page 11). En effet, les emplois de gestion sont concentrés dans les zones Centre-ville et Montréal Centre-Ouest

(figure 13). De plus, les emplois de niveau professionnel sont concentrés au Centre-ville, mais aussi dans Montréal Centre, tandis que ceux de niveau de compétence intermédiaire sont concentrés dans les zones de Montréal Centre-Ouest et Montréal Est. Par contre, les emplois de niveau élémentaire sont concentrés dans Montréal Est et dans toutes les zones des couronnes Nord et Sud, excepté celle de Proche Rive-Sud. Finalement, il n'y a pas de concentration d'emplois techniques dans la ZME.

Figure 13 – La spécialisation des zones de la ZME de Montréal selon les niveaux de compétence, 2001



Typologie des zones en fonction des quotients de spécialisation des emplois selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence

Afin de mieux cerner la structure de l'emploi de chacune des douze zones de la ZME, une typologie des zones a été réalisée à partir d'une classification ascendante hiérarchique calculée sur les quotients de spécialisation des emplois selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence précédemment analysés (pages 11 à 13). Cette opération statistique consiste en fait à regrouper des zones qui ont des valeurs de quotient de spécialisation similaires. Les résultats de la classification font état de cinq grands types de structure de l'emploi au sein de la ZME.

Pour chaque grand type de structure de l'emploi, sont reportées à la figure 14 les valeurs moyennes des quotients de spécialisation pour les zones appartenant à ce groupe. Il est ainsi possible de repérer les fortes concentrations d'un ou plusieurs grands secteurs d'activité et d'un ou plusieurs niveaux de compétence pour chacun des groupes et de qualifier de la sorte la structure de l'emploi.

Trois zones localisées dans les couronnes Nord et Sud — Laurentides, Lanaudière, Rive-Sud Ouest — ont une structure de l'emploi où sont concentrés les emplois des services à la consommation et les emplois de niveau de compétence élémentaire (*type A*, figure 14).

Vient ensuite un groupe composé des zones Laval, Montréal Centre, Montréal Sud-Ouest et Proche Rive-Sud avec une structure de l'emploi relativement équilibrée puisqu'il y a peu de concentration de l'emploi selon les niveaux de compétence et les grands secteurs d'activité (*type B*). La seule concentration notable s'observe au niveau des emplois du grand secteur des services publics.

À l'inverse, Montréal Est et Rive-Sud Est ont une structure de l'emploi très spécialisée avec des concentrations d'emplois du secteur secondaire et du secteur des services à la consommation et des emplois avec des niveaux de compétence élémentaire et intermédiaire (*type C*).

La structure de l'emploi de Montréal Ouest et Montréal Centre-Ouest (*type D*) se rapproche de celle des deux zones précédentes car on y retrouve également une concentration des emplois du grand secteur secondaire et de ceux de niveau de compétence intermédiaire. Comparativement aux zones du type C (Montréal Est et Rive-Sud Est), dans Montréal Ouest et Centre-Ouest, la concentration des emplois du grand secteur secondaire est encore plus marquée, alors qu'il n'y a pas de concentration d'emplois de niveau de compétence élémentaire.

La zone Centre-ville a sans aucun doute la structure de l'emploi la plus spécialisée avec des fortes concentrations des emplois des services à la production et des emplois hautement qualifiés rattachés au personnel professionnel et au personnel de gestion (*type E*).

La distribution des activités économiques au sein de la ZME de Montréal est tout à fait conforme au schéma classique : le centre-ville y est fort et même se renforce dans la mesure où entre 1996 et 2001, c'est la zone qui a connu la plus forte croissance d'emplois en termes absolus. Les forts taux de croissance dans les couronnes Nord et Sud (régions de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie) ne doivent pas faire perdre de vue qu'il s'agit de volumes beaucoup plus faibles.

Deux pôles spécialisés se dégagent : la zone Centre-ville, spécialisée en services à la production, et les zones Montréal Centre-Ouest / Ouest, spécialisées en activités du grand secteur secondaire et dans une moindre mesure dans les activités de services à la production. Les autres zones, qui ont certes une présence plus ou moins marquée de ces deux secteurs, ont une économie locale plutôt dominée par les services à la consommation. Notons cependant que les emplois des services publics jouent aussi un rôle important dans l'économie des zones de Montréal Centre et Proche Rive-Sud. Plus on s'éloigne du centre de la ZME, plus la domination commerciale est marquée. On remarque aussi que du point de vue des niveaux de compétence, ce sont les zones centrales qui se spécialisent dans des emplois à compétence élevée (postes professionnels, mais aussi postes de gestion). Plus on s'en éloigne, plus la main-d'œuvre requiert des niveaux de compétence intermédiaire et élémentaire.

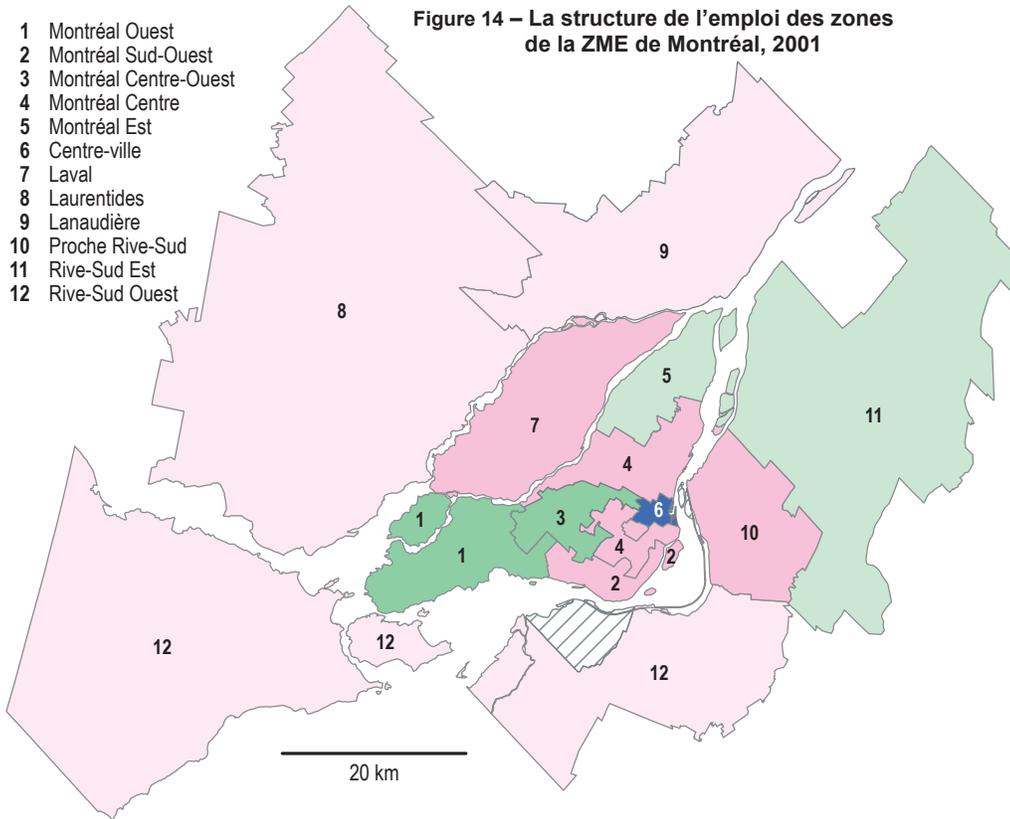


Figure 14 – La structure de l’emploi des zones de la ZME de Montréal, 2001

- 1 Montréal Ouest
- 2 Montréal Sud-Ouest
- 3 Montréal Centre-Ouest
- 4 Montréal Centre
- 5 Montréal Est
- 6 Centre-ville
- 7 Laval
- 8 Laurentides
- 9 Lanaudière
- 10 Proche Rive-Sud
- 11 Rive-Sud Est
- 12 Rive-Sud Ouest

TYPLOGIE DES ZONES EN FONCTION DES NIVEAUX DE CONCENTRATION DES EMPLOIS SELON LES GRANDS SECTEURS D’ACTIVITÉ ET LES NIVEAUX DE COMPÉTENCE *

DÉNOMINATION DES TYPES DE STRUCTURE D’EMPLOI

- A** Zone à forte concentration d’emplois des services à la consommation et d’emplois de niveau de compétence élémentaire
- B** Zone à forte concentration d’emplois des services publics et sans aucune concentration d’emplois d’un niveau de compétence particulier
- C** Zone à forte concentration d’emplois du secteur secondaire et des services à la consommation et d’emplois de niveau de compétence élémentaire et intermédiaire
- D** Zone à forte concentration d’emplois du secteur secondaire et d’emplois de niveau de compétence intermédiaire
- E** Zone à forte concentration d’emplois des services à la production et d’emplois de niveau de compétence professionnel et de gestion

NIVEAU DE CONCENTRATION DES EMPLOIS DANS LES DIFFÉRENTS TYPES DE STRUCTURE D’EMPLOI (VALEUR MOYENNE DES QUOTIENTS DE SPÉCIALISATION)

Type de structure de l’emploi	GRAND SECTEUR D’ACTIVITÉ				NIVEAU DE COMPÉTENCE				
	Secteur secondaire	Services à la consommation	Services à la production	Services publics	Postes de gestion	Postes professionnels	Postes techniques	Postes intermédiaires	Postes élémentaires
	Faible concentration	Concentration nulle	Forte concentration	Faible concentration	Faible concentration	Faible concentration	Faible concentration	Faible concentration	Faible concentration
A	1,05	1,22	0,61	1,05	0,89	0,74	1,08	1,01	1,32
B	0,99	1,07	0,82	1,14	0,96	0,97	1,02	0,99	1,05
C	1,44	1,20	0,67	0,71	0,93	0,61	1,06	1,12	1,24
D	1,56	0,97	1,01	0,54	1,08	0,86	1,01	1,12	0,78
E	0,19	0,67	1,98	1,02	1,20	1,52	0,87	0,84	0,69

* Typologie obtenue à partir d’une classification ascendante hiérarchique calculée sur les quotients de localisation des emplois selon les secteurs d’activité et les niveaux de compétence.

L'objectif de cette dernière section est de dresser un portrait infra-métropolitain du navettage dans la ZME de Montréal. Nous démontrerons tout d'abord qu'il existe un déséquilibre important entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone. Par la suite, deux indicateurs sont commentés : le taux d'attraction qui permet de repérer les zones attractives (celles qui comprennent plus d'emplois que de travailleurs); le taux de départ, soit la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence. Finalement, nous analyserons les principaux flux de navetteurs entre les cinq régions, puis entre les douze zones.

La répartition des emplois et des travailleurs par région et par zone

La répartition des travailleurs et des emplois par région et par zone montre qu'il existe des déséquilibres importants entre les emplois disponibles dans une région ou une zone et le nombre de travailleurs qui y résident.

Dans la région de Montréal, le bilan est positif avec 314 200 emplois de plus que de travailleurs (voir le bilan au tableau 7). Une telle situation signifie que la région de Montréal doit nécessairement attirer des travailleurs résidant hors de son territoire pour combler les emplois disponibles. Par contre, toutes les autres régions de la ZME de Montréal – Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie – affichent des bilans négatifs : elles comprennent plus de travailleurs que d'emplois sur leur territoire respectif.

Le taux d'attraction par zone

Le portrait infra-métropolitain du marché du travail de la ZME a permis de démontrer que les principales zones d'emplois sont situées sur l'île de Montréal. La cartographie du taux d'attraction (figure 15) vient confirmer ce constat puisque toutes les zones attractives ou en situation d'équilibre se retrouvent au centre de la ZME (voir la définition du taux d'attraction dans l'encadré ci-dessous). Avec un taux d'attraction de 10,9, le Centre-ville est la zone attractive par excellence. Autrement dit, il y a au Centre-ville presque 11 fois plus d'emplois que de travailleurs. De plus, même si tous les travailleurs qui résident dans la zone Centre-ville travaillaient aussi sur ce territoire, l'excédent d'emplois ou le déficit de main-d'œuvre serait encore de 250 000 emplois.

Le taux d'attraction

Le taux d'attraction est défini, pour un territoire donné, comme le rapport entre le nombre d'emplois sur le territoire et le nombre de travailleurs qui habitent ce même territoire.

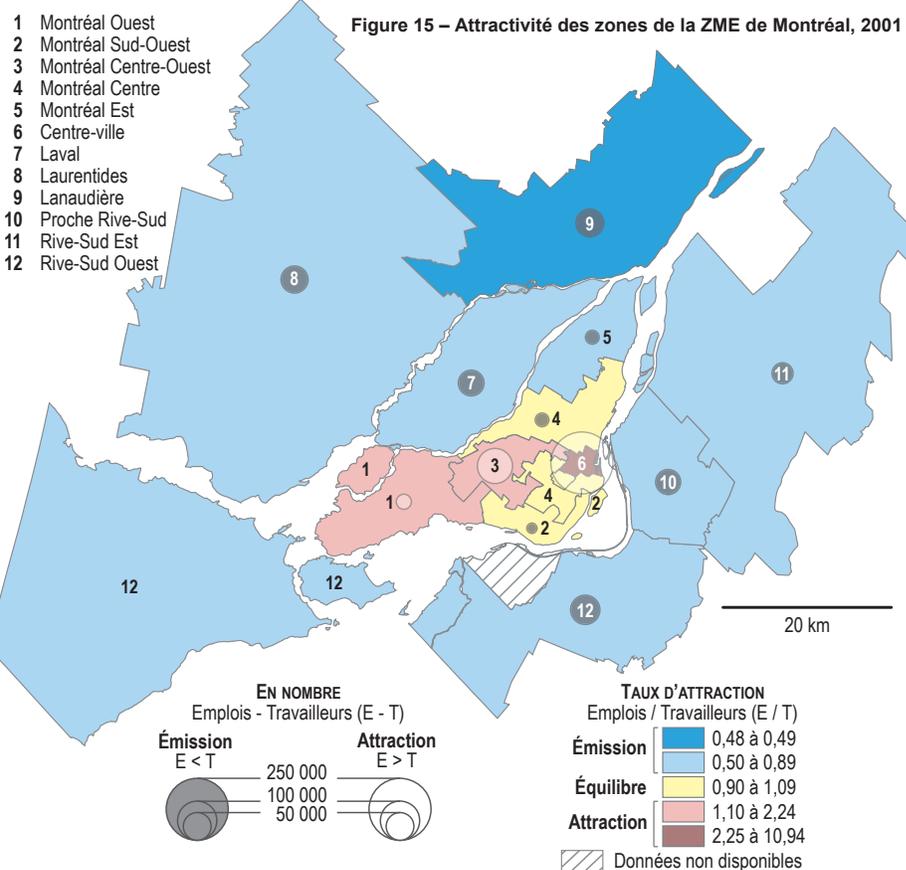
Quand il avoisine l'unité (entre 0,9 et 1,1), il y a une situation d'équilibre, c'est-à-dire que le nombre de travailleurs est équivalent au nombre d'emplois. Ce qui ne veut pas dire pour autant que ce soient les travailleurs qui habitent ce territoire qui y travaillent. Si le taux d'attraction dépasse l'unité, on est en situation d'attraction puisqu'il y a plus d'emplois disponibles que de travailleurs; le territoire doit nécessairement attirer une main-d'œuvre extérieure pour répondre à ses besoins. À l'inverse, un taux inférieur à l'unité indique que l'on est en situation déficitaire (il y a plus de travailleurs que d'emplois disponibles sur le territoire) et que certains travailleurs doivent nécessairement sortir de leur territoire pour occuper un emploi (émission).

Tableau 7 – Les emplois et les travailleurs par région et par zone, ZME de Montréal, 2001

Région Zone	Emplois (E)		Travailleurs* (T)		Bilan (E - T)	Taux d'attraction (E / T)
	N	%	N	%		
Montréal	1 108 475	68,2	794 275	50,3	314 200	1,40
1- Montréal Ouest	119 970	7,4	105 000	6,7	14 970	1,14
2- Montréal Sud-Ouest	82 325	5,1	89 220	5,7	-6 895	0,92
3- Montréal Centre-Ouest	145 810	9,0	65 175	4,1	80 635	2,24
4- Montréal Centre	375 205	23,1	387 355	24,6	-12 150	0,97
5- Montréal Est	110 015	6,8	122 370	7,8	-12 355	0,90
6- Centre-ville	275 150	16,9	25 155	1,6	249 995	10,94
7- Laval	118 285	7,3	161 515	10,2	-43 230	0,73
8- Laurentides	106 090	6,5	153 830	9,7	-47 740	0,69
9- Lanaudière	50 575	3,1	101 460	6,4	-50 885	0,49
Montérégie	241 300	14,9	366 740	23,2	-125 440	0,66
10- Proche Rive-Sud	105 030	6,5	145 840	9,2	-40 810	0,72
11- Rive-Sud Est	76 725	4,7	105 510	6,7	-28 785	0,73
12- Rive-Sud Ouest	59 545	3,7	115 390	7,3	-55 845	0,52

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux qui travaillent en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

Outre la zone Centre-ville, deux autres zones sont également attractives, soit Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest, avec respectivement des taux d'attraction de 2,24 et 1,14. Par contre, toutes les zones des couronnes Nord et Sud et celle de Laval ainsi que celle de Montréal Est affichent des taux d'attraction inférieurs à 0,80, ce qui indique qu'elles comptent plus de travailleurs que d'emplois sur leur territoire. L'écart le plus important est enregistré dans Lanaudière avec un taux d'attraction de 0,49 : il y a donc deux fois plus de travailleurs que d'emplois sur ce territoire.



Le taux d'attraction par zone selon les grands secteurs d'activité

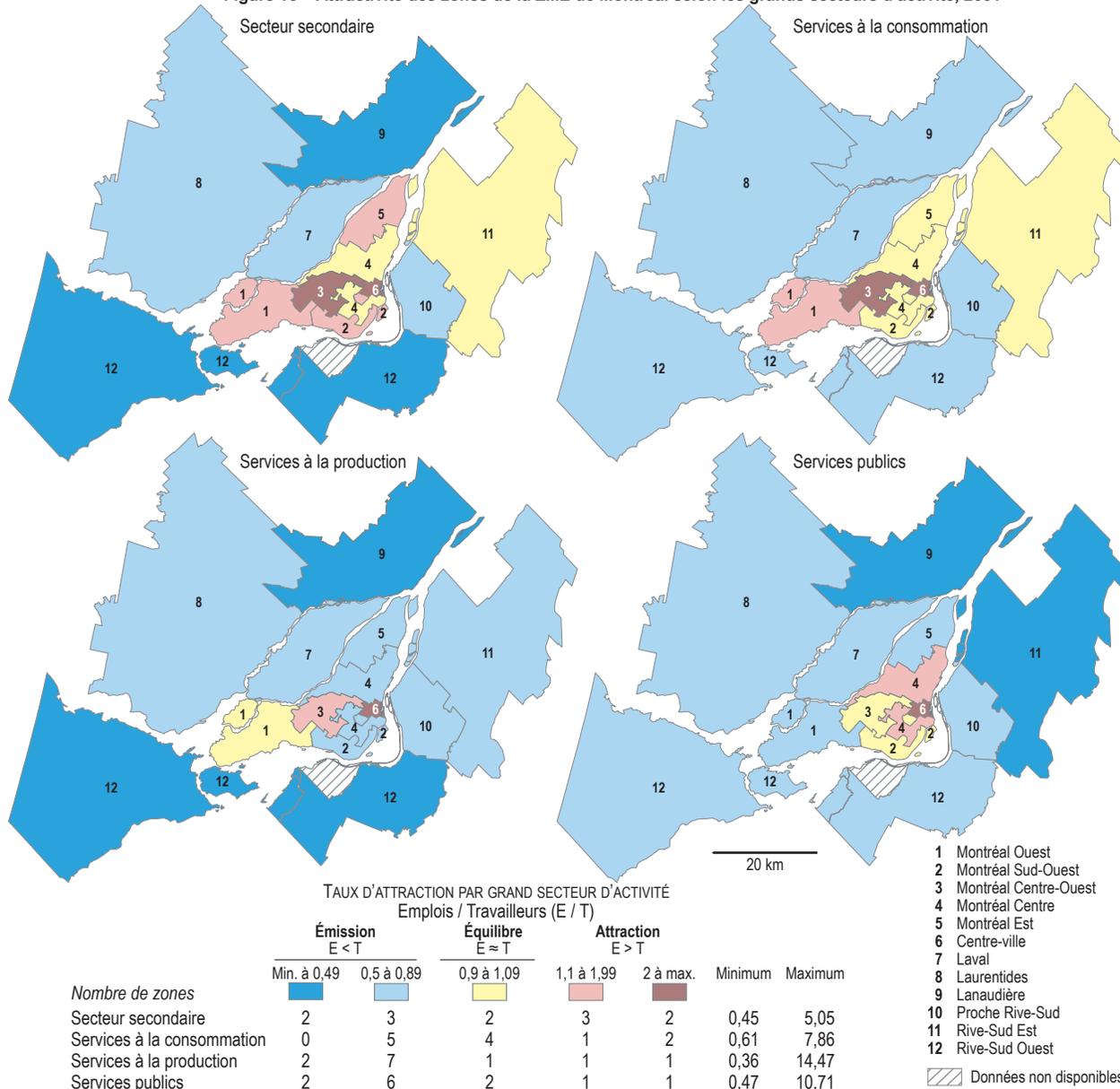
L'analyse des taux d'attraction par grand secteur d'activité est en bonne partie le reflet du taux global d'attraction analysé précédemment. Les zones non attractives sont situées dans les couronnes Nord et Sud (Laurentides, Lanaudière et Montérégie) et à Laval, et ce, quel que soit le secteur d'activité, tandis que les zones attractives sont uniquement localisées sur l'île de Montréal (figure 16). Parmi elles, on peut distinguer deux pôles pluri-attractifs (Centre-ville et Montréal Centre-Ouest), un pôle bi-attractif (Montréal Ouest) ainsi que deux pôles uni-attractifs (Montréal Centre et Montréal Est).

En effet, le pôle Centre-ville se démarque par ses taux d'attraction qui sont les plus élevés pour les quatre grands secteurs d'activité à l'étude : services à la production (14,47 plus d'emplois que de travailleurs), services publics (10,71), services à la consommation (7,86) et secteur secondaire (5,05).

Quant à la zone de Montréal Centre-Ouest, elle est attractive pour les emplois de trois grands secteurs d'activité : le secteur secondaire, les services à la consommation et les services à la production, alors que Montréal Ouest est attractive pour les emplois du grand secteur secondaire et de celui des services à la consommation. Notons au passage que pour le secteur secondaire et les services à la consommation, l'attractivité du pôle de Montréal Centre-Ouest (délimité par le territoire du CLE Saint-Laurent) est plus marquée que celle de Montréal Ouest. Finalement, Montréal Est représente un pôle attractif uniquement pour les emplois du grand secteur secondaire et Montréal Centre, un pôle uniquement attractif pour les emplois des services publics.

L'analyse du taux d'attraction vient renforcer nos constats précédents. La zone Centre-ville, qui regroupe des activités ayant recours à un bassin de main-d'œuvre à l'échelle métropolitaine, est en effet la plus attractive. Cette attraction s'exerce dans tous les secteurs. La nature spécialisée de l'ouest de l'île, notamment les zones de Montréal Ouest et Montréal Centre-Ouest, ressort aussi de cette analyse, car c'est la seule autre partie de la ZME qui, malgré son profil de banlieue, est attractive.

Figure 16 – Attractivité des zones de la ZME de Montréal selon les grands secteurs d'activité, 2001



Le taux de départ par région

Les travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur région de résidence sont appelés navetteurs. Dans la ZME de Montréal, 465 365 travailleurs occupent un emploi situé hors de leur région de résidence (tableau 8). Les plus grands flux de navetteurs partent de la Montérégie (177 110 soit 38,1 %), de Laval (97 350 soit 20,9 %), des Laurentides (71 625 soit 15,4 %) et de Lanaudière (63 720 soit 13,7 %).

Le taux de départ par région représente la part des travailleurs qui occupent un emploi localisé à l'extérieur de leur région (voir l'encadré ci-contre). Les régions de Lanaudière (62,8 %) et de Laval (60,3 %) affichent les taux de départ les plus élevés, suivies de celles de la Montérégie (48,3 %) et des Laurentides (46,6 %). Autrement dit, plus de six travailleurs sur dix qui résident soit dans Lanaudière, soit à Laval quittent leur région de résidence pour travailler.

En revanche, les travailleurs résidant dans la région de Montréal quittent très peu l'île pour travailler (seules 55 560 personnes sur 794 275 pour un taux de départ de 7 %).

Tableau 8 – Navetteurs par région, ZME de Montréal, 2001

Région	Travailleurs		Travailleurs occupant un emploi situé hors de leur région de résidence	
	N	N	% ▼	Taux de départ % ►
Montréal	794 275	55 560	11,9	7,0
Laval	161 515	97 350	20,9	60,3
Laurentides	153 830	71 625	15,4	46,6
Lanaudière	101 460	63 720	13,7	62,8
Montérégie	366 740	177 110	38,1	48,3
ZME	1 577 820	465 365	100,0	29,5

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux qui travaillent en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

Le taux de départ par zone

L'analyse du nombre de départs et du taux de départ peut aussi être réalisée par zone; on s'intéresse donc ici à l'origine des flux de navetteurs interzones. À la figure 17, la taille des

Le taux de départ

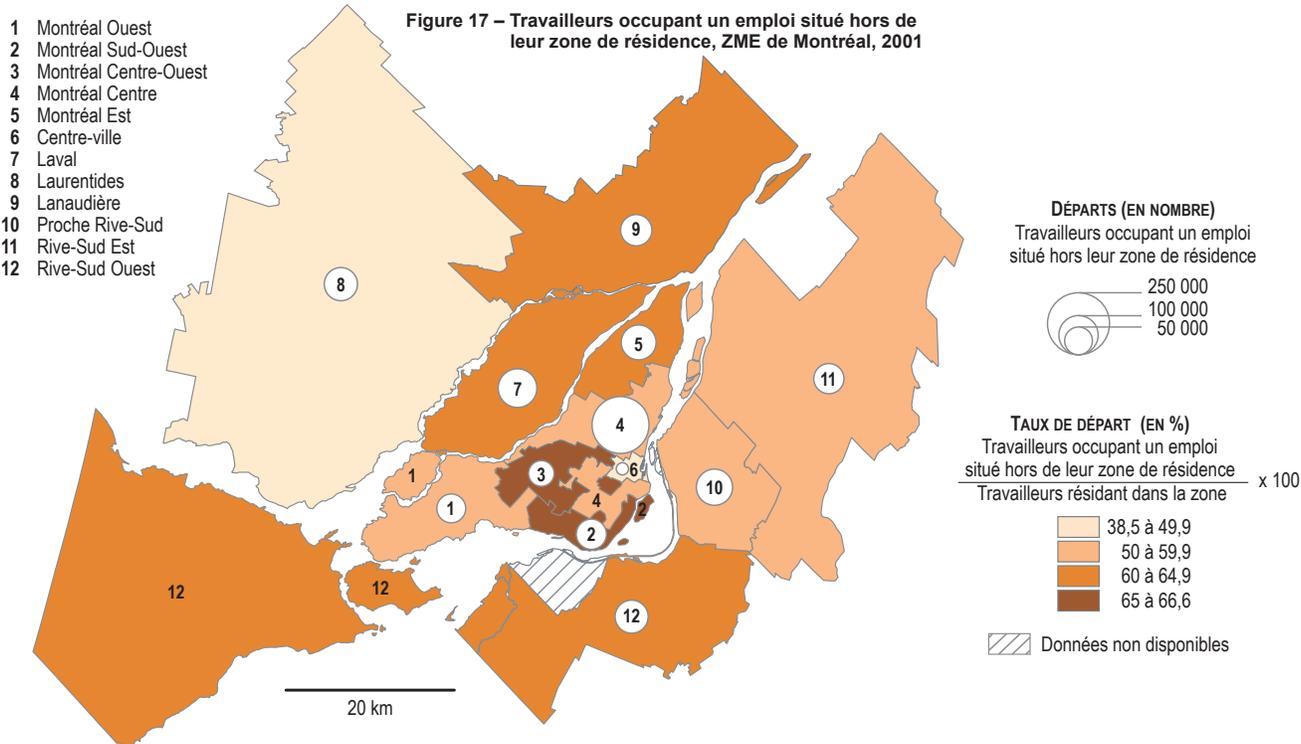
Le taux de départ est défini pour un territoire donné, comme le rapport entre le nombre de travailleurs occupant un emploi situé hors de leur territoire de résidence et le nombre total de travailleurs dans le territoire.

Il exprime donc la part des travailleurs qui occupent un emploi localisé à l'extérieur de leur zone ou de leur région de résidence.

cercles proportionnels illustre le nombre de départs par zone et permet de repérer l'origine des principaux flux de navetteurs interzones sur le territoire de la ZME. Dans la ZME de Montréal, 904 035 travailleurs occupent un emploi situé hors de leur zone de résidence; les principaux flux partent de Montréal Centre (210 680), de Laval (97 350), de la Proche Rive-Sud (85 275) et de Montréal Est (79 090).

Toujours à la figure 17, le taux de départ par zone, mis en classes de couleur, permet de repérer les zones qui sont proportionnellement les plus émettrices de navetteurs. Seules deux zones – Centre-ville (38,6 %) et Laurentides (46,6 %) – ont moins de la moitié de leurs travailleurs qui occupent un emploi localisé à l'extérieur du territoire de la zone. Il faut néanmoins relativiser le faible taux de départ observé pour la zone des Laurentides qui s'explique en partie par la grande superficie de cette zone qui s'étend des municipalités de Saint-Jérôme à Boisbriand du nord au sud, et des municipalités d'Oka à Sainte-Thérèse d'ouest en est. Par exemple, un navetteur résidant à Saint-Jérôme et travaillant à Boisbriand n'est pas considéré comme un navetteur interzone alors qu'un navetteur résidant à Westmount et travaillant au centre-ville est considéré comme un navetteur interzone, bien que la distance entre ces lieux de résidence et d'emploi soit beaucoup plus courte.

Dans six zones, plus de six personnes occupées sur dix quittent leur zone de résidence pour travailler. Parmi elles, les plus forts taux de départ s'observent dans Montréal Centre-Ouest (65,6 %) et Montréal Sud-Ouest (66,6 %).



Le taux de départ par zone selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence

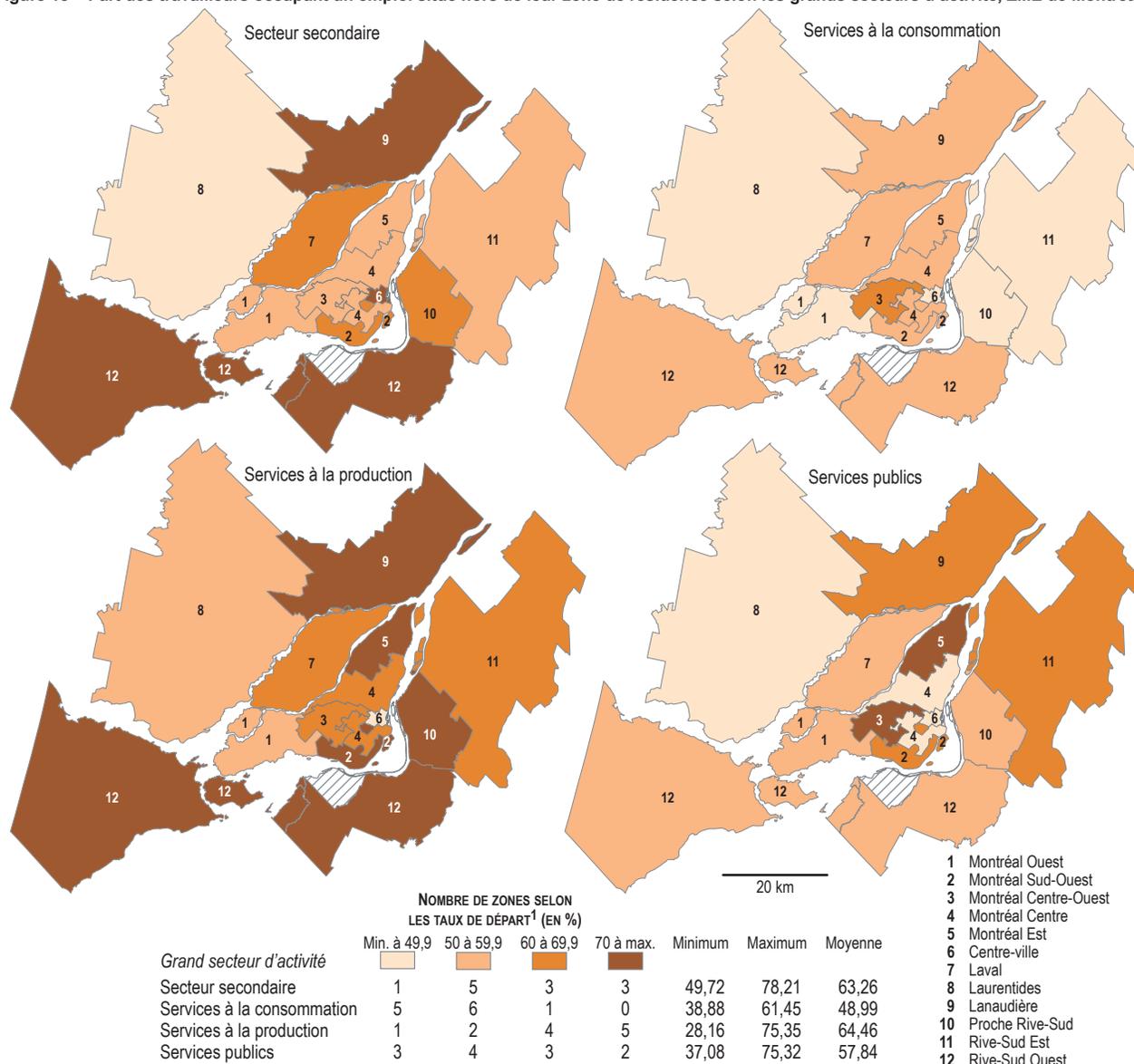
Le taux de départ précédemment analysé a permis d'identifier les zones les plus émettrices de navetteurs. Les proportions de navetteurs varient-elles de façon significative selon le secteur d'activité ou selon le niveau de compétence ? Par exemple, les travailleurs du secteur secondaire navettent-ils plus que ceux des services à la consommation ? Les personnes occupant des emplois professionnels sont-ils plus susceptibles d'effectuer des déplacements domicile-travail que celles occupant un poste qui requiert un niveau de compétence élémentaire ?

Par grand secteur d'activité, les taux de départ sont globalement plus élevés pour les grands secteurs secondaire et des services à la production comparativement aux grands secteurs des services à la consommation et des services publics (figure 18). Par exemple, plus de 70 % des travailleurs du secteur secondaire qui habitent dans les zones Centre-ville, Lanaudière et Rive-Sud Ouest travaillent à l'extérieur de leur zone de résidence. Quant au secteur des services à la production, les forts taux de départ,

supérieurs à 70 %, s'observent dans les zones Montréal Sud-Ouest, Montréal Est, Rive-Sud Ouest, Lanaudière et Proche Rive-Sud. À l'inverse, les taux de départ des personnes occupant un emploi relié aux services à la consommation sont beaucoup plus faibles et demeurent inférieurs à 50 % dans cinq zones : Rive-Sud Est (38,9 %), Laurentides (40 %), Montréal Ouest (41,6 %), Centre-ville (42,8 %) et Proche Rive-Sud (46,2 %). Deux réalités peuvent expliquer une telle situation. D'une part, dans ces zones, sont présents de nombreux emplois du secteur des services à la consommation que peuvent occuper les résidents de la zone. D'autre part, les emplois de ce secteur d'activité sont plus souvent faiblement rémunérés et à temps partiel; les personnes qui les occupent sont sûrement moins enclines que celles travaillant à temps plein et bénéficiant de meilleurs salaires à effectuer des déplacements domicile-travail impliquant de longs trajets.

À la figure 19, la cartographie des taux de départ selon les niveaux de compétence (voir leur définition au tableau 1 de la page 6) vient indirectement confirmer cette hypothèse : plus le niveau de compétence des travailleurs augmente, plus les taux de départ augmentent. Le personnel de niveau élémentaire est celui

Figure 18 – Part des travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les grands secteurs d'activité, ZME de Montréal, 2001



¹ (Travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence / Travailleurs résidant dans la zone) x 100

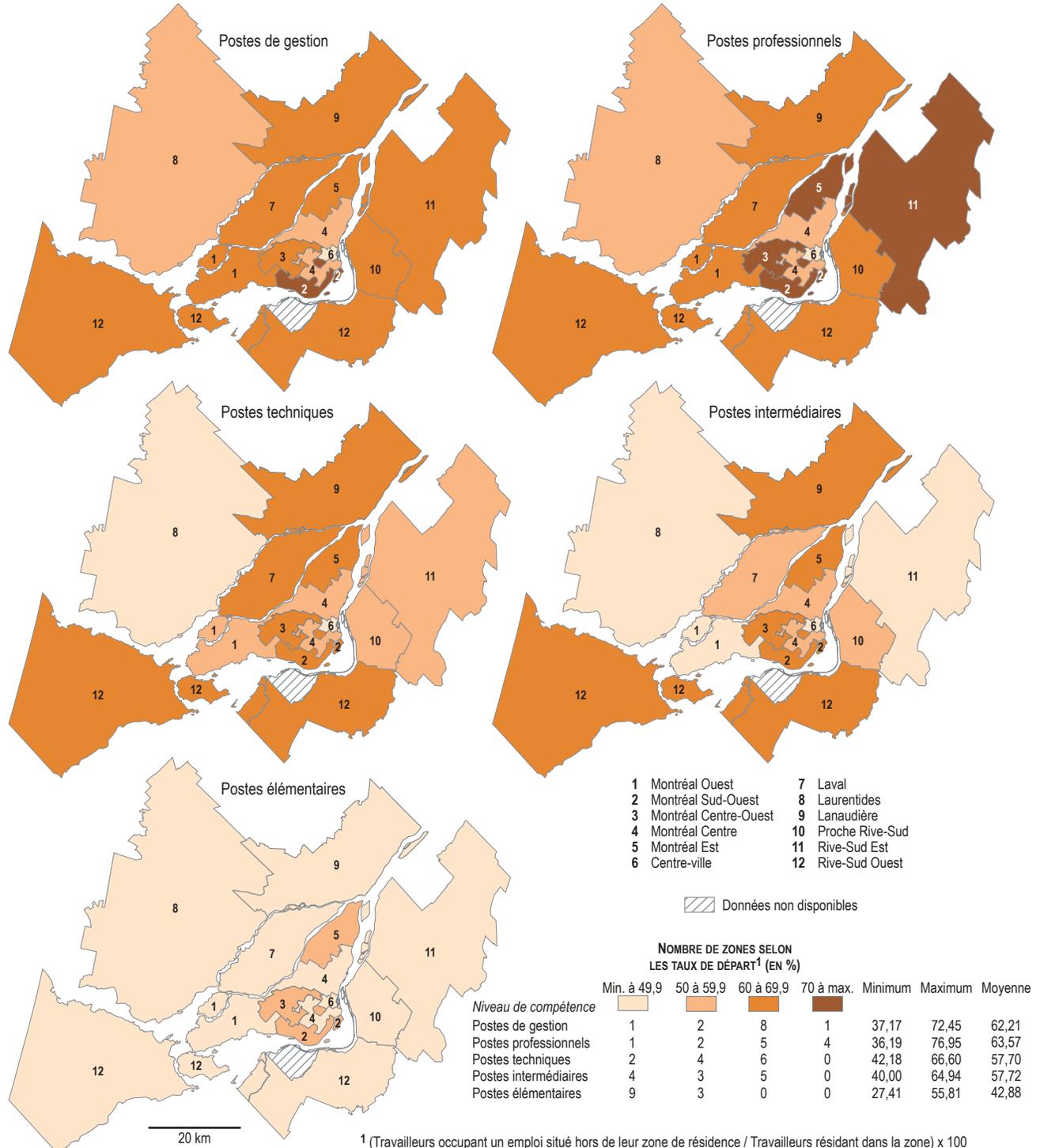
Données non disponibles

qui quitte le moins sa zone de résidence pour travailler : dans neuf zones sur douze, le taux de départ est inférieur à 50 %; les travailleurs sont plus de la moitié à quitter leur zone de résidence uniquement dans trois zones, toutes situées sur l'île de Montréal, soit Montréal Centre-Ouest (55,8 %), Montréal Est (54,2 %) et Montréal Sud-Ouest (53,3 %).

Inversement, plus de 70 % du personnel de gestion qui résident sur le territoire de Montréal Sud-Ouest effectuent des déplacements domicile-travail interzones. Il en va de même pour 70 % du personnel professionnel des zones de Montréal Sud-Ouest, Montréal Centre-Ouest, Montréal Est et Rive-Sud Est.

L'analyse du taux de départ ajoute un éclairage supplémentaire aux analyses précédentes. Ce sont les services à la consommation ainsi que les emplois à bas niveau de compétence qui ont des taux de départ faibles : de longs trajets domicile-travail ne sont pas nécessaires ni rentables pour ce type d'emploi. Les employés des services à la consommation (mais aussi des services publics) ont plutôt tendance à travailler dans leur zone de résidence. Plus le niveau de compétence augmente, plus le taux de départ est élevé. De même, ce sont les secteurs secondaire et des services à la production qui ont le plus tendance à entraîner des déplacements domicile-travail.

Figure 19 – Part des travailleurs occupant un emploi situé hors de leur zone de résidence selon les niveaux de compétence, ZME de Montréal, 2001



Les flux de navetteurs par région

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 9 permet de montrer les principaux flux de navetteurs existant entre les cinq régions de la ZME de Montréal (voir le guide de lecture de la matrice dans l'encadré ci-dessous).

Avant d'analyser plus en détail la matrice, on remarque que les principaux flux de navetteurs interrégionaux se dirigent vers Montréal, en provenance de la Montérégie (156 320 personnes résident en Montérégie et travaillent à Montréal), de Laval (84 630), de Lanaudière (46 125) et des Laurentides (42 945).

Les pourcentages en colonne décrivent les origines des flux et permettent ainsi de répondre à la question suivante : d'où viennent les travailleurs qui occupent les emplois d'une région donnée ? L'analyse de ces pourcentages démontre que la majorité des emplois d'une région sont occupés par des résidents de la même région : 54,2 % des emplois situés dans la région de Laval sont occupés par des Lavallois, 66,6 % pour Montréal, 74,6 % pour Lanaudière, 77,5 % pour les Laurentides et 78,6 % pour la Montérégie. Autrement dit, les bassins d'emploi des régions de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie ont recours de manière prédominante à une main-d'œuvre locale puisque trois emplois sur quatre sont occupés par des résidents de la région. La situation est différente à Laval et à Montréal, deux régions qui ont plus souvent recours à une main-d'œuvre résidant hors de leur territoire. Par exemple, sur les 118 280 emplois disponibles à Laval, 17 % sont occupés par des résidents de la région voisine des Laurentides et 15,8 % par des habitants de Montréal. De même, sur les 1 108 475 emplois disponibles dans la région de Montréal, 14,1 % sont occupés par des Montérégiens, 7,6 % par des Lavallois, 4,2 % par des Lanaudois et 3,9 % par des Laurentidiens. Notons finalement que deux régions attirent de façon non négligeable une main-d'œuvre résidant hors de la ZME de Montréal : respectivement 9,9 % et 8,8 % des emplois de la Montérégie et de Lanaudière sont occupés par des travailleurs qui résident à l'extérieur du territoire de la ZME.

Les pourcentages en ligne décrivent les destinations des flux de navetteurs et permettent ainsi de répondre à la question suivante : où travaillent les personnes qui résident dans une région donnée ? Parmi les 794 275 travailleurs résidant dans la région de Montréal, 93 % occupent un emploi situé sur l'île, 2,7 % se dirigent vers la Montérégie et 2,4 % vers Laval. Par contre, les travailleurs des quatre autres régions résident et travaillent moins souvent dans la même région : 37,2 % des travailleurs de Lanaudière restent dans leur région pour travailler, 39,7 % de ceux de Laval, 51,7 % de ceux de la Montérégie et 53,4 % de ceux des Laurentides. En outre, Montréal attire énormément de travailleurs provenant des autres régions puisque respectivement 52,4 %, 45,5 %, 42,6 % et 27,9 % des travailleurs qui résident à Laval, dans Lanaudière, dans la Montérégie et dans les Laurentides occupent un emploi situé à Montréal. Finalement, la région de Laval attire aussi des travailleurs résidant dans les régions limitrophes des Laurentides (13,1 %) et de Lanaudière (8,5 %).

Tableau 9 – Matrice des déplacements domicile-travail par région, ZME de Montréal, 2001

N % ► % ▼	LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX							Total travailleurs*
	Montréal	Laval	Laurentides	Lanaudière	Montérégie	Hors ZME		
LIEUX DE RÉSIDENCE : ORIGINES DES FLUX	Montréal	738 715 93,0 66,6	18 740 2,4 15,8	5 360 0,7 5,1	3 185 0,4 6,3	21 470 2,7 8,9	6 805 0,9 --	794 275 50,3
	Laval	84 630 52,4 7,6	64 165 39,7 54,2	7 225 4,5 6,8	1 985 1,2 3,9	2 400 1,5 1,0	1 110 0,7 --	161 515 10,2
	Laurentides	42 945 27,9 3,9	20 105 13,1 17,0	82 205 53,4 77,5	2 765 1,8 5,5	1 440 0,9 0,6	4 370 2,8 --	153 830 9,7
LIEUX DE RÉSIDENCE : ORIGINES DES FLUX	Lanaudière	46 125 45,5 4,2	8 590 8,5 7,3	3 945 3,9 3,7	37 740 37,2 74,6	2 500 2,5 1,0	2 555 2,5 --	101 460 6,4
	Montérégie	156 320 42,6 14,1	2 835 0,8 2,4	1 120 0,3 1,1	465 0,1 0,9	189 625 51,7 78,6	16 375 4,5 --	366 740 23,2
	Hors ZME	39 745 10,0 --	3 850 3,2 --	6 225 5,6 --	4 440 4,0 --	23 865 21,2 --	-- -- --	-- -- --
Total emplois	1 108 475 68,2	118 280 7,3	106 090 6,5	50 580 3,1	241 295 14,9	-- --	-- --	

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

Guide de lecture de la matrice des déplacements domicile-travail par région

La ZME comprend sur son territoire 1 624 720 emplois et 1 577 820 travailleurs avec une adresse fixe de travail. La matrice des déplacements domicile-travail est en fait un tableau croisé des lieux de résidence et de travail des personnes qui résident dans la ZME ou qui travaillent dans la ZME.

N : Nombre de travailleurs résidant dans une région donnée et occupant un emploi situé dans une région donnée. À titre d'exemple, 18 740 travailleurs habitent la région de Montréal et ont un emploi situé sur le territoire de Laval.

Total travailleurs : Nombre de travailleurs résidant dans une région donnée. À titre d'exemple, 794 275 travailleurs habitent dans la région de Montréal, soit 50,3 % de l'ensemble des 1 577 820 travailleurs de la ZME.

Total emplois : Nombre d'emplois situés sur le territoire d'une région donnée. À titre d'exemple, la région de Laval comprend 118 280 emplois, soit 7,3 % de l'ensemble des 1 624 720 emplois de la ZME.

% ► : Pourcentage en ligne dont la somme pour une région donne 100 %. Il exprime la part des travailleurs résidant dans une région donnée, qui occupent un emploi situé dans une région donnée. À titre d'exemple, sur les 153 830 travailleurs qui résident dans la région des Laurentides, 27,9 % ont un emploi situé dans la région de Montréal.

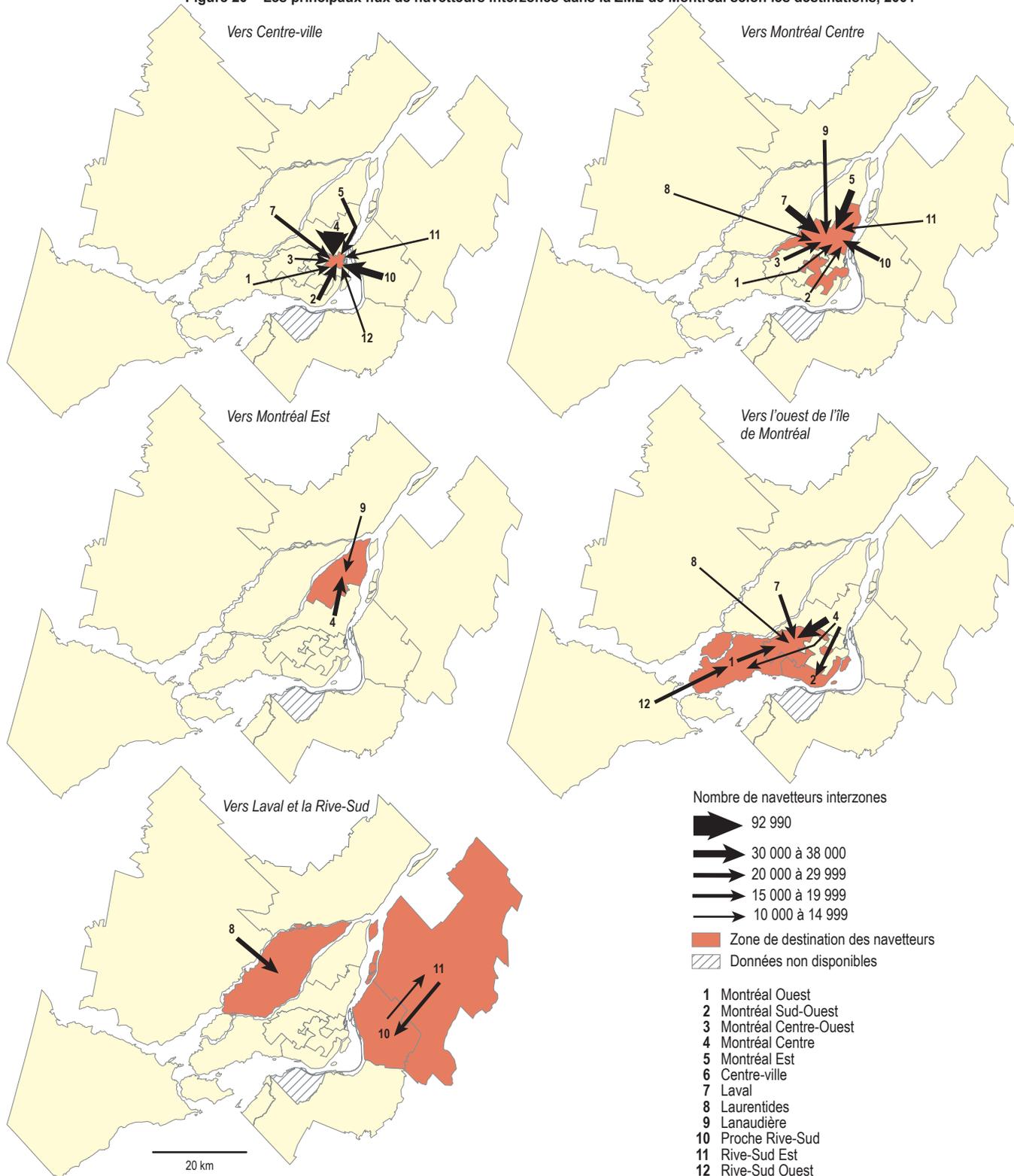
% ▼ : Pourcentage en colonne dont la somme pour une région donne 100 %. Il exprime la part des emplois d'une région donnée occupée par des travailleurs résidant dans une région donnée. À titre d'exemple, sur les 118 280 emplois situés dans la région de Laval, 15,8 % sont occupés par des travailleurs résidant dans la région de Montréal.

Les flux de navetteurs par zone

La matrice des déplacements domicile-travail au tableau 10 permet de montrer les principaux flux de navetteurs existant entre les douze zones de la ZME de Montréal, soit un niveau géographique plus fin que celui des cinq régions; elle s'interprète de la même façon que la matrice par région (voir le guide de lecture de la matrice dans l'encadré à la page précédente).

Afin d'en faciliter la lecture, sont représentés à la figure 20 les flux de navetteurs interzones les plus importants issus de la matrice, ceux comprenant plus de 10 000 navetteurs. Parmi eux, cinq s'élèvent à plus de 30 000 : de Montréal Centre à destination du Centre-ville (92 990 travailleurs), de Montréal Centre vers Montréal Centre-Ouest (37 080), de Montréal Est vers Montréal Centre (35 710), de Laval vers Montréal Centre (31 195) et de la Proche Rive-Sud vers le Centre-ville (30 400).

Figure 20 – Les principaux flux de navetteurs interzones dans la ZME de Montréal selon les destinations, 2001



Portrait infra-métropolitain du navettage de la ZME de Montréal

Les pourcentages en colonne décrivent les origines des flux et permettent de répondre à la question suivante : d'où viennent les travailleurs qui occupent les emplois d'une zone donnée ? L'analyse de ces pourcentages démontre que la majorité des emplois des zones situées dans les couronnes Nord et Sud et à Laval sont occupés par des résidents de la même zone : 54,2 % des emplois situés dans la zone de Laval sont occupés par des Lavallois, 57,7 % pour la Proche Rive-Sud, 60,3 % pour la Rive-Sud Est, 74,6 % pour la Rive-Sud Ouest et Lanaudière, 77,5 % pour les Laurentides. Par contre, les zones de la région de Montréal ont moins souvent recours à une main-d'œuvre locale. Ce constat vaut surtout pour les zones Centre-ville et Montréal Centre-Ouest où respectivement 5,6 % et 15,4 % des emplois sont occupés par des résidents; ailleurs à Montréal, cette proportion varie entre 36,2 % pour Montréal Sud-Ouest à 47,1 % pour Montréal Centre.

Les pourcentages en ligne décrivent les destinations des flux de navetteurs et permettent de répondre à la question suivante : où travaillent les personnes qui résident dans une région donnée ? Les travailleurs qui n'occupent pas un emploi dans leur zone de résidence se dirigent généralement vers une zone voisine. Ainsi, la zone de Montréal Centre représente la principale destination des navetteurs qui résident à Montréal Est (29,2 %), à Montréal Centre-Ouest (27,2 %), à Laval (19,3 %), au Centre-ville (17,7 %) et dans Lanaudière (17 %). De même, le Centre-ville est la principale destination des navetteurs habitant dans les zones limitrophes de Montréal Centre (24 %) et Proche Rive-Sud (20,8 %). Finalement, les navetteurs qui résident dans les Laurentides se dirigent avant tout vers la zone de Laval (13,1 %), ceux de la Rive-Sud Est vers la Proche Rive-Sud (15 %), ceux de la Rive-Sud Ouest vers Montréal Ouest (13,7 %) et ceux de Montréal Ouest vers Montréal Centre-Ouest (15 %).

Tableau 10 – Matrice des déplacements domicile-travail par zone, ZME de Montréal, 2001
LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX

N % ▶ % ▼	LIEUX DE TRAVAIL : DESTINATIONS DES FLUX													Total travailleurs*
	Montréal Ouest	Montréal Sud- Ouest	Montréal Centre- Ouest	Montréal Centre	Montréal Est	Centre- ville	Laval	Laurentides	Lanaudière	Proche Rive-Sud	Rive-Sud Est	Rive-Sud Ouest	Hors ZME	
Montréal Ouest	50 820 48,4 42,4	5 800 5,5 7,0	15 730 15,0 10,8	11 575 11,0 3,1	1 390 1,3 1,3	13 805 13,1 5,0	2 180 2,1 1,8	770 0,7 0,7	110 0,1 0,2	740 0,7 0,7	200 0,2 0,3	1 240 1,2 2,1	655 0,6 --	104 995 3,3
Montréal Sud-Ouest	7 480 8,4 6,2	29 810 33,4 36,2	8 445 9,5 5,8	14 680 16,5 3,9	1 315 1,5 1,2	21 980 24,6 8,0	1 135 1,3 1,0	385 0,4 0,4	95 0,1 0,2	1 470 1,6 1,4	605 0,7 0,8	1 005 1,1 1,7	780 0,9 --	89 220 2,8
Montréal Centre-Ouest	3 775 5,8 3,1	2 735 4,2 3,3	22 405 34,4 15,4	17 695 27,2 4,7	1 275 2,0 1,2	13 515 20,7 4,9	1 565 2,4 1,3	610 0,9 0,6	165 0,3 0,3	665 1,0 0,6	175 0,3 0,2	125 0,2 0,2	470 0,7 --	65 170 2,1
Montréal Centre	14 135 3,7 11,8	15 580 4,0 18,9	37 080 9,6 25,4	176 690 45,6 47,1	22 640 5,8 20,6	92 990 24,0 33,8	9 655 2,5 8,2	2 455 0,6 2,3	1 525 0,4 3,0	6 495 1,7 6,2	2 830 0,7 3,7	1 540 0,4 2,6	3 635 0,9 --	387 345 12,4
Montréal Est	3 210 2,6 2,7	2 460 2,0 3,0	8 545 7,0 5,9	35 710 29,2 9,5	43 290 35,4 39,4	18 245 14,9 6,6	3 910 3,2 3,3	1 065 0,9 1,0	1 280 1,0 2,5	1 870 1,5 1,8	1 580 1,3 2,1	250 0,2 0,4	975 0,8 --	122 375 3,9
Centre-ville	815 3,2 0,7	1 120 4,5 1,4	1 700 6,8 1,2	4 445 17,7 1,2	295 1,2 0,3	15 460 61,5 5,6	285 1,1 0,2	65 0,3 0,1	10 0,0 0,0	405 1,6 0,4	145 0,6 0,2	95 0,4 0,2	295 1,2 --	25 155 0,8
Laval	7 915 4,9 6,6	3 535 2,2 4,3	16 155 10,0 11,1	31 195 19,3 8,3	8 285 5,1 7,5	17 525 10,9 6,4	64 165 39,7 54,2	7 230 4,5 6,8	1 985 1,2 3,9	1 150 0,7 1,1	750 0,5 1,0	500 0,3 0,8	1 115 0,7 --	161 515 5,2
Laurentides	6 570 4,3 5,5	2 080 1,4 2,5	10 830 7,0 7,4	11 675 7,6 3,1	3 870 2,5 3,5	7 935 5,2 2,9	20 100 13,1 17,0	82 205 53,4 77,5	2 765 1,8 5,5	565 0,4 0,5	385 0,3 0,5	490 0,3 0,8	4 380 2,8 --	153 830 4,9
Lanaudière	1 615 1,6 1,3	1 035 1,0 1,3	4 245 4,2 2,9	17 225 17,0 4,6	14 420 14,2 13,1	7 570 7,5 2,8	8 590 8,5 7,3	3 945 3,9 3,7	37 745 37,2 74,6	1 145 1,1 1,1	1 180 1,2 1,5	175 0,2 0,3	2 550 2,5 --	101 455 3,2
Proche Rive-Sud	2 400 1,6 2,0	4 690 3,2 5,7	5 385 3,7 3,7	20 665 14,2 5,5	3 430 2,4 3,1	30 400 20,8 11,0	980 0,7 0,8	420 0,3 0,4	135 0,1 0,3	60 555 41,5 57,7	11 180 7,7 14,6	2 305 1,6 3,9	3 285 2,3 --	145 845 4,7
Rive-Sud Est	1 035 1,0 0,9	1 595 1,5 1,9	2 185 2,1 1,5	11 900 11,3 3,2	3 485 3,3 3,2	14 075 13,3 5,1	685 0,7 0,6	210 0,2 0,2	235 0,2 0,5	15 795 15,0 15,0	46 265 43,8 60,3	855 0,8 1,4	7 210 6,8 --	105 510 3,4
Rive-Sud Ouest	15 760 13,7 13,1	8 585 7,4 10,4	8 825 7,6 6,1	9 170 7,9 2,4	1 190 1,0 1,1	11 565 10,0 4,2	1 165 1,0 1,0	480 0,4 0,5	95 0,1 0,2	6 430 5,6 6,1	1 830 1,6 2,4	44 400 38,5 74,6	5 890 5,1 --	115 385 3,7
Hors ZME	4 430 -- 3,7	3 250 -- 3,9	4 285 -- 2,9	12 625 -- 3,4	5 080 -- 4,6	10 095 -- 3,7	3 860 -- 3,3	6 225 -- 5,9	4 435 -- 8,8	7 710 -- 7,3	9 590 -- 12,5	6 555 -- 11,0	-- -- --	-- -- --
Total emplois	119 970 3,8	82 325 2,6	145 810 4,7	375 205 12,0	110 015 3,5	275 150 8,8	118 285 3,8	106 090 3,4	50 575 1,6	105 030 3,4	76 725 2,4	59 545 1,9	--	--

* Les travailleurs sans adresse fixe de travail et ceux travaillant en dehors du Québec ne sont pas comptabilisés ici.

L'analyse du navettage démontre que les zones de la région de Montréal, principalement celles du Centre-ville, Montréal Ouest, Montréal Centre-Ouest et, dans une moindre mesure, Montréal Centre ont des bassins de main-d'œuvre d'échelle métropolitaine. On entend par là que des flux de travailleurs importants proviennent de plusieurs zones d'emploi différentes et pas nécessairement contiguës. Les flux vers Montréal Centre sont en partie attribuables à la masse d'emploi qui s'y trouve, mais aussi à sa spécialisation en emplois du secteur des services publics. La spécialisation de la zone Centre-ville en emplois des services à la production et la spécialisation de Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest en emplois du secteur secondaire expliquent aussi la nature métropolitaine de leur bassin de main-d'œuvre. Par contre, les autres zones ont des bassins de main-d'œuvre plus locaux : soit que les travailleurs résident dans la même zone, soit qu'ils viennent d'une ou deux zones contiguës.

La ZME de Montréal joue un rôle majeur dans l'économie québécoise : elle comprend sur son territoire 1 624 720 emplois et 1 696 700 travailleurs, soit 51,8 % des emplois et 49,4 % des travailleurs de l'ensemble du Québec. En outre, le marché de l'emploi de la ZME a été très dynamique entre 1996 et 2001, période durant laquelle la ZME a gagné 163 610 emplois (taux de croissance de 11,2 %).

La répartition spatiale des emplois à l'intérieur de la ZME n'en demeure pas moins inégale : les emplois de la ZME se concentrent majoritairement dans la région de Montréal (68,2 %), puis dans celles de la Montérégie (14,9 %) et de Laval (7,3 %) ; au niveau des zones, les emplois se concentrent avant tout dans Montréal Centre (23,1 %), Centre-ville (16,9 %), Montréal Centre-Ouest (9 %), Montréal Ouest (7,4 %) et Laval (7,3 %).

L'inégale répartition spatiale des emplois s'accompagne aussi d'une spécialisation de la structure de l'emploi de chacune des douze zones, ce qui permet d'identifier différents pôles d'emplois. Ainsi, la zone Centre-ville apparaît comme un pôle spécialisé en emplois des services à la production. Celles de Montréal Centre-Ouest et Montréal Ouest forment quant à elles un pôle spécialisé dans les emplois du grand secteur secondaire (essentiellement de la fabrication) et, dans une moindre mesure, dans les emplois des services à la production. Les autres zones, qui ont certes une présence plus ou moins marquée du grand secteur secondaire et de celui des services à la production, ont généralement une économie locale plutôt dominée par les services à la consommation.

En termes de niveau de compétence, la zone Centre-ville se spécialise dans des emplois à compétence élevée (postes professionnels, mais aussi postes de gestion). Globalement, plus on s'éloigne du centre de la ZME, plus la main-d'œuvre requise exige des niveaux de compétence de type intermédiaire et élémentaire.

On a aussi démontré qu'il existe des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois. Certaines zones comprennent beaucoup plus d'emplois que de travailleurs et sont par conséquent très attractives. Ce sont notamment les zones Centre-ville (11 fois plus d'emplois que de travailleurs), Montréal Centre-Ouest (2,24) et Montréal Ouest (1,14) ; ailleurs, les zones ont moins d'emplois que de travailleurs sur leur territoire respectif. Une telle situation suggère que les zones Centre-ville, Montréal Centre-Ouest, Montréal Ouest aient des bassins de main-d'œuvre d'échelle métropolitaine tandis que les autres zones ont des bassins de main-d'œuvre plus locaux (les travailleurs résident soit dans la même zone, soit dans une zone limitrophe).

En somme, la ZME ne comprend pas qu'un seul bassin d'emploi, mais plusieurs superposés. Certains bassins, qui correspondent à des secteurs non spécialisés ou à des niveaux de compétence faibles, sont locaux. D'autres, qui correspondent à des activités spécialisées ou à des niveaux de compétence plus élevés, sont à l'échelle métropolitaine.

Une telle organisation spatiale du marché de l'emploi de la ZME, ou autrement dit, une telle superposition de bassins d'emplois locaux et métropolitains, est à l'origine d'importants flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la ZME. On a vu ainsi que les principaux flux de navetteurs interrégionaux se dirigent vers la région de Montréal. Au niveau des zones, les principaux flux de navetteurs se dirigent vers le Centre-ville, Montréal Centre et Montréal Centre-Ouest.

Dans l'*atlas électronique*, un examen plus poussé des matrices des déplacements domicile-travail pour les douze zones et les cinq régions de la ZME nous permettra de mieux saisir l'ampleur des flux de navetteurs sur le territoire montréalais et de démontrer ainsi qu'il existe des interrelations et des complémentarités évidentes entre les régions et les zones de la ZME.

DESCRIPTION DE L'ATLAS ÉLECTRONIQUE

L'adresse Internet

On pourra accéder à l'*atlas électronique* à partir des adresses suivantes : www.atlas-zme.qc.ca ou www.table-metropolitaine.org/pubs.htm.

Les thèmes abordés

Les rubriques de l'*atlas électronique* sont regroupées en trois grands thèmes : 1) la répartition des emplois à travers les douze zones de la ZME, 2) la répartition des travailleurs et 3) l'organisation des déplacements domicile-travail à l'intérieur de la ZME de Montréal.

Les fonctionnalités de l'*atlas électronique*

Chaque rubrique de l'*atlas électronique* est composée d'une carte, d'un graphique, d'un texte analytique et d'un document pdf pour l'impression. De nombreuses fonctionnalités de cartographie dynamique et interactive ont été développées dans cet atlas. Il existe, par exemple, des liens dynamiques entre les cartes, les tableaux et les graphiques, facilitant ainsi l'interprétation des résultats.

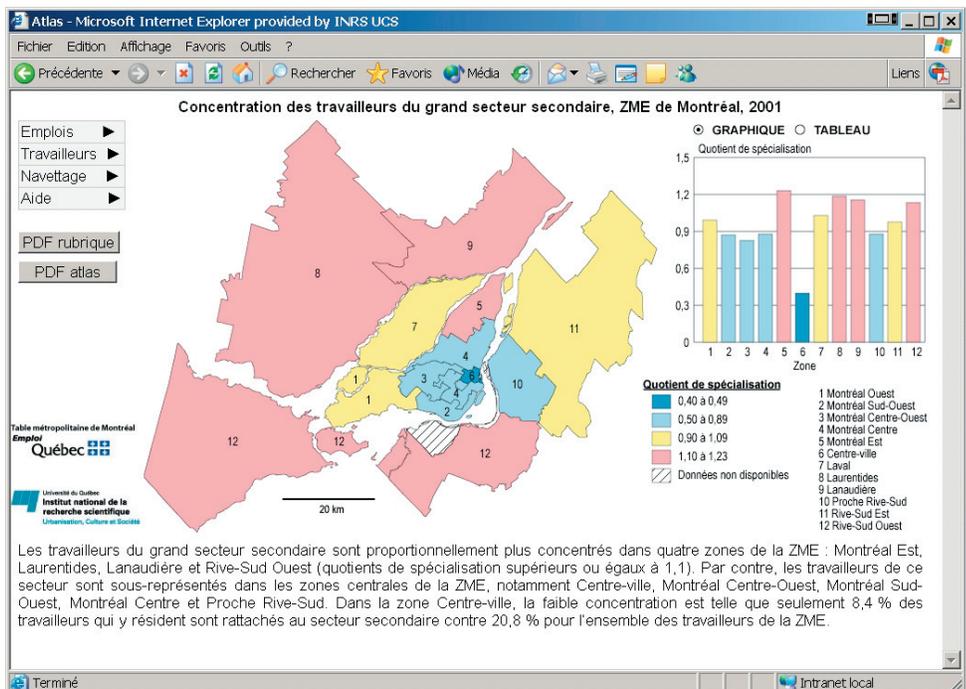


TABLE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Président de la Table métropolitaine de Montréal

Roger Hébert
Conseiller principal des ressources humaines
Groupe-conseil AON

Secrétaire de la Table métropolitaine de Montréal

Ginette Sylvain
Directrice générale adjointe aux opérations de la métropole par intérim
Emploi-Québec

Entreprises

Charles Bourgeois
Vice-président, Technologies de l'information, Montréal International

Louis Fortin
Vice-président ressources humaines
Bell Helicopter Textron

Main-d'œuvre

Daniel Tessier
Président du Conseil central des syndicats nationaux de Lanaudière

Michel Thibault
Secrétaire général
Conseil régional Montréal-métropolitain FTQ

Milieu communautaire

Diane Cormier
Directrice
Club de recherche d'emploi Montréal Centre-ville

Anna Campagna
Vice-présidente de la Table métropolitaine de Montréal
Directrice générale
Centre Génération Emploi

Milieu de la formation

Jean-Marc Crête
Président
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Nadine Pirotte
Directrice générale
Collège Bois-de-Boulogne

Ministères

Yves Lafortune
Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir

Normand Malo
Coordonnateur de la Table métropolitaine de Montréal
Direction générale adjointe aux opérations de la métropole
Emploi-Québec

Conseil régional des partenaires du marché du travail (Montréal)

Denis Deschamps
Président
CRPMT Montréal

Conseil régional des partenaires du marché du travail (Laval)

François Allard
Directeur général
Substitut CRPMT

Conseil régional des partenaires du marché du travail (Lanaudière)

Claude Rivest
Vice-président
CRPMT Lanaudière

Conseil régional des partenaires du marché du travail (Laurentides)

Lise Lavoie-Gauthier
Représentante
CRPMT Laurentides

Conseil régional des partenaires du marché du travail (Montérégie)

Jean-Claude Lecompte
Président
CRPMT Montérégie

Observateurs

Guyline Leblanc
Directrice générale adjointe à l'intervention sectorielle
Emploi-Québec

Alain Rousseau
Direction de l'organisation pédagogique
Direction générale de la formation professionnelle et technique
Ministère de l'Éducation

Josée Desjardins
Responsable de la formation professionnelle et technique
Direction régionale de Laval, Laurentides, Lanaudière
Ministère de l'Éducation

André Labrie
Directeur régional de Montréal
Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche

Maxime Trottier
Conseiller en recherche, développement économique
Communauté métropolitaine de Montréal

Michel Sylvestre
Regroupement des collèges du Montréal métropolitain

L'objectif premier de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* est de dresser un portrait du marché du travail dans la région de Montréal et de montrer les disparités existant à l'intérieur de la zone métropolitaine de l'emploi (ZME) de Montréal, notamment les différentes concentrations d'emplois par grand secteur d'activité et par niveau de compétence. Ce portrait permet ainsi de mieux comprendre l'organisation spatiale du marché du travail dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : comment se répartissent les emplois à travers les différentes régions et zones de la ZME de Montréal ? Comment se répartissent les emplois selon les grands secteurs d'activité et les niveaux de compétence ? Quelles sont les particularités de la structure du marché de l'emploi de chacune des zones de la ZME ?

De l'organisation spatiale du marché du travail découle forcément l'organisation spatiale des déplacements domicile-travail, communément regroupés sous le terme navettage. Le second objectif de l'*Atlas de la zone métropolitaine de l'emploi de Montréal* est donc d'élaborer un portrait infra-métropolitain du navettage dans la ZME de Montréal et de répondre aux questions suivantes : existe-t-il des déséquilibres importants entre les répartitions des travailleurs et des emplois par région et par zone ? Quelles sont les régions et les zones les plus attractives, soit celles qui comptent plus d'emplois que de travailleurs ? Quelles sont les régions ou les zones à l'origine des flux de navetteurs, soit celles où la part des travailleurs qui occupent un emploi situé hors de leur territoire de résidence est importante ? Finalement, quels sont les principaux flux de navetteurs entre les régions et entre les zones de la ZME ? Autrement dit, d'où partent et où se dirigent ces principaux flux qui démontrent qu'il existe des interrelations évidentes entre les régions et entre les zones de la ZME ?

ATLAS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE L'EMPLOI DE MONTRÉAL DE L'ORGANISATION SPATIALE DU MARCHÉ DU TRAVAIL À L'ORGANISATION SPATIALE DES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

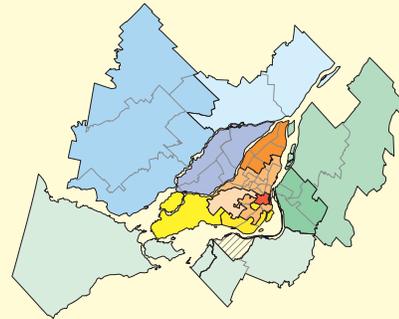


Table métropolitaine de Montréal